RAPPORT FINANCIER
2022

Table des matières

Rapport de la Trésorière 2022 3
Comptes annuels 2022 8
Bilan 2022 9
Compte de résultat 2022 – 2021 12
Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 14
Principes comptables généraux 16
Faits marquants de l'exercice 17
Notes sur le bilan 18
Note 1 : Actif immobilisé 18
Note 2 : Stocks 22
Note 3 : Créances 22
Note 4 : Dépréciations actif 25
Note 5 : Valeurs mobilières de placement 25
Note 6 : Disponibilités 26
Note 7 : Charges Constatées d'Avance 27
Note 8 : Ecart de conversion actif 27
Note 9 : Fonds propres 27
Note 10 : Fonds dédiés et Fonds reportés 28
Note 11 : Provisions pour risques et charges 31
Note 12 : Dettes 32
Note 13 : Produits constatés d'avance 35
Note 14 : Ecarts de conversion passif 35
Note 15 : Sectorisation 36
Note 16 : Engagements Hors Bilan 37
Note 17 : Contributions volontaires en nature 39
Note 18 : Informations sur les effectifs et rémunérations du personnel 40
Note 19 : Honoraires du Commissaire aux Comptes 41
Note 20 : Proposition d'affectation du résultat 2022 41
Compte de Résultat par Origine et Destination et Compte d'Emploi annuel des Ressources 2022-2021 43

Rapport du Trésorier 2022

EMPLOIS

Après une diminution de volume en 2021, les missions sociales augmentent de près de 17% en 2022 essentiellement en lien avec la croissance des dépenses dans les Bureaux Pays d'Action Contre la Faim France (238M€ vs 200M€ en 2021) en particulier en Afghanistan (retour au pouvoir des Talibans et une augmentation forte des besoins humanitaires – 2/3 de la population sont dépendants de l'assistance humanitaire), en Ukraine (le début du conflit en février 2022 a entraîné la ré-ouverture du bureau pays Ukraine et des opérations importantes à l'Est ainsi que l'ouverture de 2 bureaux pays en Roumanie et Pologne pour répondre aux besoins des réfugiés ukrainiens)et au Nigéria, en RDC, au Tchad, au Burkina Faso ou à Madagascar du fait des crises de sécurité nutritionnelle dans certaines zones des pays (les Cadres Harmonisés produits de manière semestrielle en Afrique de l'Ouest et centrale montrent que plus de 400 Millions de personnes sont en IPC 3 à 5, soit une situation de sécurité nutritionnelle critique à urgence).

Les frais de recherche de fonds issus de la générosité du public sont quant à eux en hausse de 5% du fait des investissements pour le recrutement de nouveaux donateurs mais aussi de l'inflation. Les frais de recherche d'autres ressources doublent du fait de la mise en place du secteur lucratif.

Enfin, les frais de fonctionnement sont en forte hausse (+75%) essentiellement du fait de l'impact des charges financières (liées au change).

RESSOURCES

La hausse des ressources s'explique principalement par la hausse des financements institutionnels de nos activités opérationnelles (+20%). Les bailleurs principaux qui expliquent cette augmentation sont le bailleur américain (essentiellement au Nigéria, en RDC, au Burkina Faso et en Ukraine) et ECHO (European Civil and Humanitarian Aid Protection) dont la croissance est concentrée sur l'Afghanistan ainsi que l'augmentation progressive du volume du bailleur allemand. Les enveloppes importantes se concentrent sur le Nord du Nigéria, l'Est de la RDC, la Centrafrique et les zones touchées par les groupes armés non étatiques au Burkina Faso. La croissance du volume opérationnel au Mozambique est également un élément à noter en 2022, du fait de besoins humanitaires importants et d'une stabilisation progressive du bureau pays.

La diminution de la collecte par rapport à 2021 est essentiellement due à l'absence de l'évènement de collecte Z.Event qui avait généré un pic de collecte l'année dernière. De plus, une partie des activités de collecte a été transformée en activités lucratives. Abstraction faite de ces deux éléments, le volume de collecte continue de croître, porté cette année par la crise ukrainienne et les bons résultats des prélèvements automatiques.

Les autres produits non liés à la générosité du public augmentent du fait de la mise en place d'activités lucratives (1,2M€) et des gains de change.

RATIOS CROD

Les ratios ci-dessous sont calculés hors dotations et reprises sur provisions et hors report et utilisation des fonds dédiés.

La part des emplois affectés aux missions sociales est à 88,8%. Le ratio de frais de recherche de fonds s'élève à 5,5% et celui des frais de fonctionnement augmente à 5,8%.

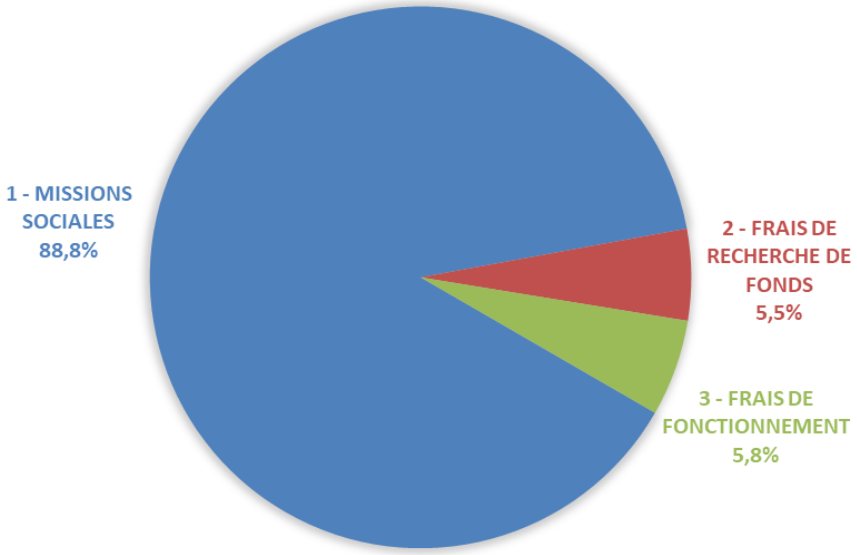

La part des ressources liées à la générosité du public redescend à 14,6% de nos financements en 2022 en l'absence de l'évènement de collecte Z Event dont ACF avait été le bénéficiaire en 2021.

A contrario, les volumes de fonds des bailleurs institutionnels, en corrélation avec l'activité opérationnelle sur nos missions progressent pour représenter 80,2% de nos fonds en 2022.

La part de ressources non liées à la générosité du public (gains de change, produits lucratifs, contributions financières sans contrepartie) est de 5%.

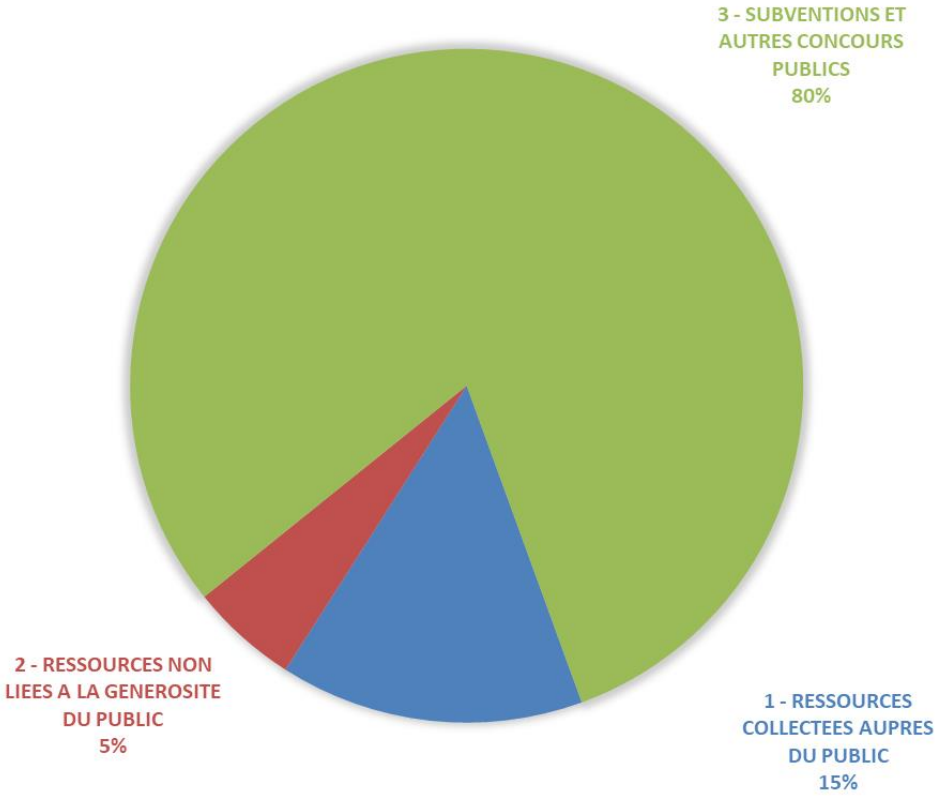

RESULTAT

Le résultat 2022 est déficitaire de 0,88 Million d'euros s'expliquant principalement par l'impact du résultat financier (lié au change du fait du volume important en devises).

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale du 17 juin 2023 de se prononcer sur la proposition d'affectation du résultat 2022 déficitaire de 880 994€ dont 2 325 188€ de dépenses faites en réserves pour projets de l'entité selon le tableau ci-dessous :

(en euros)	Au 31.12.2022 (avant affectation du résultat 2022)	Affectation du résultat 2022		Au 31.12.2022 (après affectation du résultat 2022)
		Diminution des fonds propres	Augmentation des fonds propres	
Fonds associatifs	**20 000 000**	**0**	**0**	**20 000 000**
Dont GP		*2 676 778*		
Réserves pour projet de l'entité dont :	**12 489 062**	**2 325 187,6**	**1 444 194,00**	**11 608 068**
- Recherche Appliquée	1 237 764	*98 000*	*157 235*	*1 296 999*
Dont GP		*98 000*	*0*	
- Programmes opérationnels	7 749 298	*427 723*	*486 959*	*7 808 534*
Dont GP		*427 723*	*0*	
- Développement international	824 000	*781 169*	*800 000*	*842 831*
Dont GP		*0*	*0*	
- Développement du Système d'Informations	2 678 000	*1 018 296*	*0*	*1 659 704*
Dont GP			*0*	
Report à Nouveau	**0**			*0*
TOTAL	**32 489 062**	**2 325 188**	**1 444 194**	**31 608 068**
Résultat de l'exercice	**-880 994**			**0**
TOTAL FONDS PROPRES	**31 608 068**			**31 608 068**

GP : Générosité du public

Cette proposition d'affectation traduit les choix stratégiques suivants :

- Maintenir un niveau minimal de 20 Millions d'euros de fonds associatifs, en lien avec notre politique de réserves, afin de couvrir les risques éventuels (inéligibles bailleurs, baisse de la collecte, pertes de change etc.)
- Suppression à terme de la réserve développement international dont les coûts seront intégrés au budget annuel, l'augmentation proposée de
  800 000€ servant à la couverture des coûts des fonctions internationales pour une année, au prorata de la part d'ACF-France.
- Suppression à terme de la réserve développement du système d'informations dont les coûts seront intégrés au budget pluriannuel ; on ne propose donc pas de l'augmenter cette année
- Poursuivre le soutien financier à la recherche appliquée et aux opérations suivant le principe suivant : reconstitution équivalente à l'utilisation 2022 + augmentation de la moitié du reliquat à affecter soit respectivement + 157 235€ et + 486 959€.

En novembre 2022 ACF a quitté les locaux de CLICHY pour emménager dans son nouveau siège social, l'immeuble étant la propriété de la SCI que l'Association a créée en 2021.

Depuis le 1er Janvier 2022, ACF a mis en œuvre la sectorisation de ses activités lucratives. Ces activités incluent :

- Les opérations de produits partages engagées sur 2022
- Les manifestations sportives et les challenges
- La refacturation des coûts de développement engagés pour le logiciel de gestion Logistique LINK.

Le résultat généré par les activités lucratives s'élève à – 93K€.

PERSPECTIVES 2023 (budget 2023)

Le budget 2023 traduit la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de transformation d'ACF lancée en 2020. C'est un budget d'investissement dans un environnement opérationnel en légère croissance (+7%) par rapport à 2022, permettant de finaliser et de rendre pérennes les transformations engagées dans notre fonctionnement général.
Les efforts portent tant sur l'adaptation de notre capacité de réponse opérationnelle que sur la nécessaire transformation de nos outils, processus et modes de fonctionnement.

2023 verra l'aboutissement de nombreux projets d'amélioration et viendra conclure ce cycle stratégique. Cette nécessaire adaptation de nos moyens humains et de nos outils résulte par ailleurs de la structure des recettes institutionnelles d'ACF. La gestion majoritaire de fonds gouvernementaux permet à la fois de renforcer le volume des fonds non affectés de l'association par le biais des frais administratifs (overheads), mais induit en même temps des surcharges de procédures dont il nous faut tenir compte dans la gestion sociale et la qualité de vie au travail des personnels.

Le déficit prévisionnel (-2.5M€) traduit cet effort assumé de mener à terme les évolutions engagées depuis 3 ans et de disposer d'une organisation, de modes de fonctionnement et d'outils permettant plus d'efficacité, plus de souplesse, plus d'innovation au service de la qualité ; d'une meilleure redevabilité, d'un meilleur niveau de conformité compte tenu du très haut niveau d'exigence de nos financeurs et d'une plus forte capacité de localisation.

Comptes annuels 2022

Bilan 2022

Bilan actif

(en euros)			31.12.2022		31.12.2021
	Note	Montant Brut	Amortissements& Dépréciations	Montant Net	Montant Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		2 545 472	1 378 713	1 166 759	1 028 745
Immobilisations incorporelles en cours		787 942	-	787 942	333 920
Immobilisations corporelles					
Installations techniques		62 293	10 035	52 258	358 915
Matériel informatique & téléphonique		1 195 822	886 494	309 329	53 875
Matériel de bureau		162 272	41 399	120 873	122 535
Matériel video		219 568	95 632	123 936	1 952
Mobilier		523 877	202 689	321 188	3 849
Matériel technique pour la recherche		41 890	41 890	-	-
Matériel de transport		4 083 995	3 392 192	691 803	649 562
Outillage et petit équipement		1 491 975	1 293 922	198 053	332 763
				-	
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés		824 888	22 007	802 881	908 983
				-	
Immobilisations financières				-	
Prêts		3 032 524	-	3 032 524	3 846 731
Titres et participations		4 004 330	-	4 004 330	4 004 330
Autres		272 173	-	272 173	525 857
TOTAL I.	**(1)**	**19 249 022**	**7 364 973**	**11 884 049**	**12 172 017**
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	(2)	1 800 366	592 316	1 208 049	1 683 712
				-	
				-	
Créances				-	
Créances bailleurs	(3.1)	274 104 827	58 704	274 046 123	232 691 440
Créances clients	(3.2)	317 513		317 513	
Créances reçues par legs ou donation ***(0)***	(3.3)	1 051 760	-	1 051 760	1 289 897
Autres	(3.4)	9 633 278	-	9 633 278	14 466 897
Créances sur réseau international ACF	(3.5)	15 085 973		15 085 973	12 704 504
Valeurs mobilières de placement	(5)	4 318 878		4 318 878	4 317 337
Disponibilités	(6)	56 294 615	-	56 294 615	63 782 854
Charges constatées d'avance	(7)	3 160 574		3 160 574	1 795 315
TOTAL II.		**366 452 932**	**651 020**	**365 801 912**	**332 731 955**
Ecart de conversion actif (III)	(8)	10 948 918		10 948 918	5 623 279
TOTAL GENERAL (I + II + III)		**396 650 873**	**8 015 993**	**388 634 880**	**350 527 252**

Bilan passif

(en euros)	Note	31.12.2022	31.12.2021
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs sans droits de reprise		**20 000 000**	**20 000 000**
Fonds propres statutaires		1 500	1 500
Fonds propres complémentaires		19 998 500	19 998 500
Réserves pour projet de l'entité *		**12 489 062**	**11 992 882**
Réserves statutaires		**-**	-
Réserves pour projets		**12 489 062**	**11 992 882**
Recherche appliquée		1 237 764	824 000
Programmes opérationnels		7 749 298	7 583 118
Développement international		824 000	1 072 764
Système d'information		2 678 000	2 513 000
Excédent / Déficit de l'exercice	**-**	**880 994**	**496 180**
Situation Nette		**31 608 068**	**32 489 062**
TOTAL I.	**(9)**	**31 608 068**	**32 489 062**
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	(10.1)	1 685 953	1 984 991
Fonds dédiés	(10.2)	10 158 240	14 432 607
TOTAL II.		**11 844 193**	**16 417 598**
PROVISIONS			
Provisions pour risques et charges		**16 014 554**	**14 042 470**
TOTAL III.	**(11)**	**16 014 554**	**14 042 470**
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Dettes Bailleurs de fonds		-	17 856 642
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	(12.1)	18 035 347	15 828 836
Dettes des legs et donations	(12.2)	259 427	269 130
Dettes fiscales & sociales	(12.3)	10 449 727	9 233 549
Autres dettes	(12.4)	920 327	2 372 360
Dettes sur réseau international ACF	(12.5)	4 007 895	4 347 548
Instruments financiers	(12.7)		190 350
Produits constatés d'avance	(13)	277 263 852	228 874 171
TOTAL IV.		**310 936 574**	**278 972 584**
Ecart de conversion passif (V)	(14)	18 231 491	8 605 538
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		**388 634 880**	**350 527 252**

Compte de résultat 2022 – 2021

COMPTE DE RESULTAT (en Euros)	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	**7 860**	**8 734**
Ventes de biens et services	**1 198 178**	**0**
Produits de tiers financeurs	**304 986 551**	**267 594 563**
Concours publics et subventions d'exploitation	254 852 873	211 141 560
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public	45 924 807	53 116 940
Dons manuels	42 659 831	45 806 276
Mécénats	969 343	5 376 407
Legs, donations et assurances-vie	2 295 633	1 934 256
Contributions financières	4 208 870	3 336 064
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges (1)	**11 545 111**	**20 781 426**
Utilisations des fonds dédiés (1)	8 425 973	3 175 858
Autres produits (1)	3 249 510	17 605 568
Total I	**329 413 182**	**288 384 724**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (2)	58 687 841	112 187 593
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (2)	87 467 470	
Aides financières (3)	63 309 162	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 042 895	4 653 046
Salaires et traitements (4)	81 468 435	81 006 547
Charges sociales (4)	10 453 291	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 200 683	1 081 036
Dotations aux provisions	12 747 327	9 592 288
Reports en fonds dédiés	4 151 606	12 375 836
Autres charges (3)	3 719 962	66 652 693
Aides financières (3)		62 664 943
Autres charges	3 719 962	3 987 751
Total II	327 248 671	287 549 040
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**2 164 511**	**835 683**

En 2022, modifications de présentation sur :

(1) En 2021, la ligne ''reprises sur amortissements, dépréciation et provisions'' correspondait au total des lignes ''Utilisations des fonds dédiés'' et ''Autres produits''. En 2022, elle ne correspond plus qu'au reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges (et ces volumes ne sont plus intégrés à la ligne ''Autres produits'')

(2) En 2021 les lignes ''Achat de marchandises et ''Autres achats et charges externes'' étaient concentrées sur la ligne ""Achats de marchandises''

(3) En 2021, ''les Aides financières'' étaient intégrées aux ''Autres charges''

(4) En 2021, les lignes "Salaires et traitements'' et ''Charges Sociales'' étaient concentrées sur la ligne ''Salaires et traitements''

COMPTE DE RESULTAT (en Euros)	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**2 164 511**	**835 683**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 491	468
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	0
Différences positives de change	7 106 066	4 989 863
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total III	**7 110 558**	**4 990 331**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	339 185
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	10 549 538	4 843 111
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total IV	**10 549 538**	**5 182 296**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**- 3 438 980**	**- 191 966**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**- 1 274 469**	**643 718**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	729 197	125 533
Sur opérations en capital	125 546	59 680
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
Total V	**854 743**	**185 213**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	295 880	315 348
Sur opérations en capital	164 969	10 512
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Total VI	**460 849**	**325 860**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**393 894**	**-140 647**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	419	6 891
Total des produits (I + III + V)	**337 378 483**	**293 560 267**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**338 259 477**	**293 064 087**
EXCEDENT OU DEFICIT	**- 880 994**	**496 180**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	4 491 197	3 557 728
Prestations en nature	1 171 175	1 181 557
Bénévolat	947 236	82 705
TOTAL	6 609 609	4 821 990
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		4 589 382
Mises à disposition gratuite de biens	4 491 197	
Prestations en nature	1 171 175	232 609
Personnel bénévole	947 236	0
TOTAL	6 609 609	4 821 990

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Présentation Action Contre la Faim

Créée en 1979, Action contre la Faim (ACF) est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale (ONG) luttant contre la faim dans le monde. L'association loi 1901 a été fondée par un groupe de médecins et d'intellectuels français et a une vocation internationale.
La mission d'ACF est de sauver des vies en éliminant la faim par des actions concrètes dans les domaines suivants : la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition ; en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles.
Structurée en réseaux internationaux, Action Contre la Faim intervient dans 25 pays et a un ancrage international dans 50 pays.
Reconnue d'utilité publique, la priorité d'Action Contre la Faim est d'agir concrètement sur le terrain et de témoigner sur le sort des populations soutenues.

Depuis 2019, Action contre la Faim est membre d'Alliance Urgences, un collectif de 6 ONG dont l'objectif est de créer un élan de solidarité national autour des urgences humanitaires.

La réponse apportée à la lutte contre la faim s'articule autour de différents domaines d'expertises : Nutrition et Santé, Sécurité alimentaire, Eau assainissement et hygiène, santé mentale genre et protection, Plaidoyer, gestion des risques et désastres, Recherche.

Intervention	25 pays
Déploiement de l'aide humanitaire	13 millions de personnes
Zone d'Activité	France et International
Salariés	4 812

Principes comptables généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été établis et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Concernant les dispositions non couvertes par le Règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 les comptes annuels ont été établis conformément aux règles définies par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Les règles d'établissement des comptes annuels respectent les principes comptables de :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Prudence.

Les principales règles et méthodes comptables retenues sont exposées au cours des différentes notes qui suivent sur les comptes annuels, se rapportant chacune à un poste spécifique du bilan et du compte de résultat. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Le bilan est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les Opérations spécifiques qui suivent et présentées conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 :

- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
- Créances reçues par legs ou donations ;
- Fonds propres;
- Fonds dédiés ;
- Fonds reportés;
- Dettes des legs ou donations.

Le Compte de Résultat par origine et destination et le compte d'emploi des ressources ont été établis conformément au Règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 modifié par le Règlement ANC 2020-08.

Le compte de résultat est établi à partir des données issues de la comptabilité générale. Sa présentation, en application de ces règles, permet une lecture en liste des charges et produits par nature.

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Présentation des produits d'exploitation (cotisations, produits de tiers financeurs) ;
- Reports et utilisation des fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature et charges des contributions volontaires en nature.

Faits marquants de l'exercice

EMPLOIS

Après une diminution de volume en 2021, les missions sociales augmentent de près de 17% en 2022 essentiellement en lien avec la croissance des dépenses dans les Bureaux Pays d'Action Contre la Faim France (238M€ vs 200M€ en 2021) en particulier en Afghanistan (retour au pouvoir des Talibans et une augmentation forte des besoins humanitaires – 2/3 de la population sont dépendants de l'assistance humanitaire), en Ukraine (le début du conflit en février 2022 a entraîné la ré-ouverture du bureau pays Ukraine et des opérations importantes à l'Est ainsi que l'ouverture de 2 bureaux pays en Roumanie et Pologne pour répondre aux besoins des réfugiés ukrainiens)et au Nigéria, en RDC, au Tchad, au Burkina Faso ou à Madagascar du fait des crises de sécurité nutritionnelle dans certaines zones des pays (les Cadres Harmonisés produits de manière semestrielle en Afrique de l'Ouest et centrale montrent que plus de 400 Millions de personnes sont en IPC 3 à 5, soit une situation de sécurité nutritionnelle critique à urgence).

Les frais de recherche de fonds issus de la générosité du public sont quant à eux en hausse de 5% du fait des investissements pour le recrutement de nouveaux donateurs mais aussi de l'inflation. Les frais de recherche d'autres ressources doublent du fait de la mise en place du secteur lucratif.

Enfin, les frais de fonctionnement sont en forte hausse (+75%) essentiellement du fait de l'impact des charges financières (liées au change).

RESSOURCES

La hausse des ressources s'explique principalement par la hausse des financements institutionnels de nos activités opérationnelles (+20%). Les bailleurs principaux qui expliquent cette augmentation sont le bailleur américain (essentiellement au Nigéria, en RDC, au Burkina Faso et en Ukraine) et ECHO (European Civil and Humanitarian Aid Protection) dont la croissance est concentrée sur l'Afghanistan ainsi que l'augmentation progressive du volume du bailleur allemand. Les enveloppes importantes se concentrent sur le Nord du Nigéria, l'Est de la RDC, la Centrafrique et les zones touchées par les groupes armés non étatiques au Burkina Faso. La croissance du volume opérationnel au Mozambique est également un élément à noter en 2022, du fait de besoins humanitaires importants et d'une stabilisation progressive du bureau pays.

La diminution de la collecte par rapport à 2021 est essentiellement due à l'absence de l'évènement de collecte Z.Event qui avait généré un pic de collecte l'année dernière. De plus, une partie des activités de collecte a été transformée en activités lucratives. Abstraction faite de ces deux éléments, le volume de collecte continue de croître, porté cette année par la crise ukrainienne et les bons résultats des prélèvements automatiques.

Les autres produits non liés à la générosité du public augmentent du fait de la mise en place d'activités lucratives (1,2M€) et des gains de change.

En novembre 2022 ACF a quitté les locaux de CLICHY pour emménager dans son nouveau siège social, l'immeuble étant la propriété de la SCI que l'Association a créée en 2021.

Depuis le 1er Janvier 2022, ACF a mis en œuvre la sectorisation de ses activités lucratives. Ces activités incluent :

- Les opérations de produits partages engagées sur 2022
- Les manifestations sportives et les challenges
- La refacturation des coûts de développement engagés pour le logiciel de gestion Logistique LINK.

Le résultat généré par les activités lucratives s'élève à – 93K€.

Notes sur le bilan

Remarque sur le périmètre

Action Contre la Faim est membre d'un réseau international, ACF International. Les comptes présentés ici sont ceux d'ACF France. En effet, les différentes entités du réseau ACF International étant indépendantes les unes des autres, les comptes ne font pas l'objet d'une présentation combinée.

Note 1 : Actif immobilisé

1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations de l'Association sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Les immobilisations situées en France, au siège de l'Association, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du règlement CRC 2004-06, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité :

Logiciels informatiques	3 ans
Agencements & installations	5 à 9 ans
Matériel informatique & téléphonique	3 ans
Matériel informatique projets SI	7 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel vidéo	5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Les biens d'équipement (matériel de transport, de radio et de communication) situés sur les missions, acquis sur fonds propres et dont la valeur unitaire est supérieure à 2 K€, sont inscrits en immobilisations à leur coût d'acquisition.

Depuis 2008, la durée d'amortissement de ces équipements et véhicules a été alignée sur la durée de refacturation aux bailleurs :

Matériel de transport	2 à 3 ans
Matériel de télécommunication	1 à 2 ans
Matériel informatique et vidéo	1 an
Autres gros équipements programme	1 à 2 ans
Autres équipements	1 à 2 ans

Pour tout autre équipement, non inclus dans cette liste, acquis sur fonds propres et dont la valeur est supérieure à 15 K€, la durée d'amortissement est déterminée en fonction de sa durée de vie économique. Les biens d'équipement situés sur les missions, dont l'achat est financé directement par les bailleurs de fonds, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des missions. Les méthodes de comptabilisation des immobilisations situées en France et sur les missions restent inchangées pour 2022.

La variation des immobilisations brutes depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31.12.2021	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31.12.2022
Logiciels informatiques	2 139 034	409 536	3 097	-	2 545 472
Immobilisations en cours	333 921	603 550	149 528	-	787 943
Immobilisations incorporelles	**2 472 955**	**1 013 086**	**152 626**	**-**	**3 333 415**
Agencements & installations	2 073 791	53 612	2 065 110	-	62 293
Matériel informatique & téléphonique	1 129 294	402 387	335 858	-	1 195 823
Matériel de bureau	175 116	629	13 455	-	162 291
Matériel vidéo	99 302	125 945	5 679	-	219 568
Mobilier	224 501	325 935	26 559	-	523 877
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Matériel de transport	3 838 616	305 568	60 190	-	4 083 994
Matériel informatique	-	-			-
Matériel Terrain	1 471 674	42 280	21 979		1 491 975
Immobilisations corporelles	**9 054 184**	**1 256 356**	**2 528 829**	**-**	**7 781 711**
TOTAL IMMOBILISATIONS	**11 527 139**	**2 269 442**	**2 681 455**	**-**	**11 115 126**

Immobilisations incorporelles

L'augmentation de 410 K€ de logiciels est principalement due à la poursuite de l'investissement de ces dernières années dans les différents outils informatiques d'ACF :

- Logiciel logistique (Link), pour 164 K€
- Logiciel RH (Talentsoft et Act on Group), pour 132 K€ (dont 95K€ sont des immos en cours activées)
- Logiciel Finance (Epiconcept), pour 94 K€ (dont 33K€ sont des immos en cours activées)

Notons que 22K€ d'immobilisations en cours concernaient un projet qui a finalement été abandonné (BigApp).

L'augmentation des immobilisations en cours est liée à l'investissement sur le SI Finance (Agresso/UBW), pour un montant total de 604 K€.

Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles s'explique principalement par le déménagement du siège ayant entraîné :

- La sortie d'une partie du matériel technique (téléphonie, audiovisuel, informatique...) et du mobilier pour une valeur brute de 2,2M€ (Valeur nette comptable de 0,2M€)
- L'acquisition de remplacement de ce matériel et du mobilier pour un montant de 0,7 MEUR.

La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31.12.2021	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31.12.2022
Logiciels informatiques	1 110 288	271 522	3 097	-	1 378 713
Amortissements sur Immobilisations incorporelles	**1 110 288**	**271 522**	**-**	**-**	**1 378 713**
Agencements & installations	1 714 876	210 549	1 915 390	-	10 035
Matériel informatique & téléphonique	1 075 419	133 642	322 568	-	886 493
Matériel de bureau	52 563	1 020	12 184	-	41 399
Matériel vidéo	97 349	3 962	5 679	-	95 632
Mobilier	220 652	7 908	25 871	-	202 689
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Matériel de transport	3 189 054	298 778	95 640	-	3 392 191
Matériel informatique	-	-		-	-
Matériel Terrain	1 138 930	178 029	23 037		1 293 922
Amortissements sur Immobilisations corporelles	**7 530 733**	**833 888**	**2 400 368**	**-**	**5 964 252**
TOTAL AMORTISSEMENTS	**8 641 020**	**1 105 411**	**2 400 368**	**-**	**7 342 965**

La variation des amortissements fait suite aux sorties d'immobilisations réalisées au cours de l'année.

1.2 Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés

La variation des biens reçus par legs et destinés à être cédés se détaille de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Biens reçus par donation ou legs et destinés à être cédés	923 114	749 385	847 612	824 888
Dépréciations des biens destinés à être cédés	- 14 131	- 9 000	- 1 125	- 22 006
Valeur nette des biens destinés à être cédés	**908 983**	**740 385**	**846 487**	**802 882**

Les biens et dettes reçus par legs ont été comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

Les biens reçus par legs et destinés à être cédés incluent l'ensemble des biens reçus par ACF hors

- Espèces, actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM[1] et assimilés
- Biens destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres
- Biens destinés à être conservés en vertu d'une décision du Conseil d'Administration

Les biens destinés à être cédés ont été valorisés de la manière suivante :

- Biens acceptés par le Conseil d'Administration au cours de l'année 2022 : valeur en date d'acceptation du Conseil d'Administration.

La valorisation des biens est faite à la valeur vénale (prix net vendeur). Ces biens ne sont pas amortis. En cas de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé a été ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

A noter que les assurances-vie ne font pas l'objet d'une validation en Conseil d'Administration et sont donc comptabilisées en produit « Assurances-vie » à la date de réception des fonds.

En 2022, ACF a bénéficié de 22 nouveaux legs, constitués de 0,7M€ d'immobilisations. La diminution de 0,8M€ s'explique par l'apurement lié à la vente des immobilisations de 11 legs (9 acquis avant 2021, et 2 acquis en 2022).

1.3 Immobilisations financières

[1] OPCVM : organisme de placement collectif en valeurs mobilières

La variation des immobilisations financières se détaille de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Prêt ACF Canada	265 674			265 674
Prêts ACF Allemagne	2 675 769		814 207	1 861 562
Prêts ACF Italie	905 289			905 289
Total prêts réseau ACF	3 846 731	-	814 207	3 032 525
Titres SCI	3 999 990			3 999 990
Titres SCIC	4 340			4 340
Total titres et participations	4 004 330	-	-	4 004 330
Dépôts et Cautionnements	525 857	115 124	368 809	272 173
Total immobilisations financières	**8 376 919**	**115 124**	**1 183 015**	**7 309 027**
Dépréciation sur prêts	-			-
	-	-	-	-
Total immobilisations financières nettes	**8 376 919**	**115 124**	**1 183 015**	**7 309 027**

Prêts réseau ACFIN

ACF Italie

Le prêt accordé à ACF Italie s'élève à 0,9M€ et sera remboursé à compter de 2025 conformément à l'avenant au contrat de prêt signé le 2 février 2021. Par ailleurs, ACF Italie s'est engagée via une promesse de don également signée le 2 février 2021 à nous verser 1M€ de don d'ici à 2025, voire d'ici fin 2023, pour compenser la conversion du prêt initial en apport aux fonds propres. 0,8M€ de dons ont été versés en 2021 et 2022 et comptabilisés en « Quote-Part de Générosité du public »

ACF Allemagne

Le montant du prêt accordé s'élève à 3,1M€. Deux amendements au contrat initial ont été signés en Décembre 2021 et Décembre 2022 afin d'accélérer le remboursement du prêt via l'augmentation du montant dû sur les deux premières échéances. Remboursement de 0,4M€ en 2021 et 0,8M€ en 2022.

ACF Canada

Le montant des prêts accordés s'élève à 0,3M€. Les conventions de prêts prévoient les premières échéances de remboursement en 2024.

Titres et participations

ACF France détient des participations dans deux entités :

- SCI ACF France créée dans le cadre de l'acquisition du siège social. ACF France a réalisé un apport en numéraire à hauteur de 4M€.
- La plateforme Coopérative Logistique Humanitaire (HULO), société créée en 2021 par 9 ONG afin de mutualiser les ressources liées à la gestion logistique. ACF France a réalisé un apport de 4 340 euros dans cette coopérative.

Tableau des titres et participations

Numéro SIREN	Dénomination	Siège social	% détention	Parts sociales	Valeur comptable (€)	Capital Social	Résultat du dernier exercice clos
318 990 892	SCI ACTION CONTRE LA FAIM	102, rue de paris 93 100 Montreuil	100%	399 999	3 999 990	4 000 000	- 610 035
903 751 154	HULO	89, rue de Paris, 92110 Clichy	11%	334	3 340	30 060	- 3 683

Les dépôts et cautionnements (272K€) se composent majoritairement des dépôts missions. La diminution enregistrée sur l'exercice est due au remboursement du dépôt de garantie lié à la location de l'immeuble de Clichy à la suite du déménagement en Novembre 2022 (261K€).

Note 2 : Stocks

Les stocks sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils permettent de réduire les délais de réponse aux besoins d'approvisionnement des missions et d'augmenter ainsi l'efficacité d'ACF en cas d'urgence.

Les entrées en stocks sont évaluées au coût d'achat, frais accessoires éventuels inclus. Les stocks sont gérés, en cours d'année, selon la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks consommés sont alors directement imputés aux charges des missions.

Depuis quelques années, des stocks sont directement positionnés dans plusieurs de nos pays d'intervention afin de réduire les délais d'approvisionnement de certains articles. Ces stocks sont réapprovisionnés ponctuellement en fonction d'une estimation des besoins sur des projets devant être signés les mois suivants. L'utilisation de ces stocks est croissante depuis ces 5 dernières années, ce qui explique l'augmentation du stock de 108K€. Les missions ayant connu l'augmentation de stock la plus significative en 2022 sont la République Démocratique du Congo et le Tchad.

A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock dans les différents entrepôts.

La provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'ancienneté des stocks et de leur éventuelle date de péremption pour les produits périssables.
La dépréciation des stocks constatée en 2022 à hauteur de 0,6M€ s'explique principalement par la stratégie de baisse de nos stocks « d'urgence », positionnés à Lyon et à Dubaï que nous avons dépréciés à 100% en vue de leur sortie en 2023.

Note 3 : Créances

3.1 Créances Bailleurs de fonds

Les créances bailleurs se détaillent de la manière suivante sur l'exercice 2022 :

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021
Créances	274 104 827	233 222 065
Dépréciation sur créances bailleurs	58 704	530 625
Total Créances bailleurs	**274 046 123**	**232 691 440**

Conformément au règlement ANC n°2018-06, les contrats de financement institutionnel qualifiables de «subventions» ainsi que les contributions financières ne présentant aucune clause suspensive sont comptabilisés au crédit d'un compte de produit en contrepartie du débit d'un compte de créance pour la totalité de leur montant à la date de leur notification, correspondant plus précisément à la date de signature du contrat.
Dans le cas de financements bailleurs ou contributions financières pluriannuels, la fraction de la subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits constatés d'avance ».
En l'absence de jalons prescriptifs dans la convention de financement, les produits des subventions pluriannuelles sont constatés au compte de résultat au rythme des dépenses réellement engagées sur l'exercice et éligibles aux contrats de financement.
La fraction de la subvention pluriannuelle rattachée à des dépenses futures est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte de "Produits constatés d'avance".

Concernant les opérations en devises étrangères, les créances ont été comptabilisées :

- au taux de change historique (taux du jour de la signature du contrat de financement) pour le montant global de la convention bailleur.
- au taux de change mensuel pour les réceptions de fonds.

Les créances ont été converties au taux de clôture du 31.12.2022 et les écarts de conversion actif et passif ont été constatés.

3.2 Créances clients

Au 1er Janvier, ACF a mis en place la sectorisation pour ses activités lucratives. Les créances clients se rapportent à la facturation réalisée en 2022.
Se reporter à la Note 15.

3.3 Créances reçues par legs ou donations

Les créances reçues par legs et donations se détaillent de la manière suivante sur l'exercice 2022 :

(en euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Créances reçues par legs	1 289 897	481 558	719 694	1 051 760

Les créances sont constituées des espèces, actifs bancaires, des actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés. L'apurement de ces créances se fait à la date de réception des fonds ou de transfert des titres.

En 2022, ACF a bénéficié de 22 nouveaux legs, constitués de 0,5M€ de créances diverses. La diminution de 0,7M€ s'explique principalement par l'apurement de créances qui concernent 16 legs (12 acquis avant 2021, et 4 acquis en 2022).

3.4 Autres créances

Le poste « Autres créances » se détaille de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021
Fournisseurs débiteurs siège	183 075	261 866
Créances sociales et fiscales siège	265 414	101 765
Avances partenaires / fournisseurs Terrain	4 522 834	10 499 248
Produits à recevoir collecte	3 029 847	2 547 747
Autres	1 632 108	1 056 271
Total autres créances	**9 633 278**	**14 466 896**

Les autres créances diminuent de 4,8M€ en 2022 du fait principalement de la baisse des avances faites aux partenaires et fournisseurs d'ACF dans le cadre de la mise en place de programmes humanitaires à hauteur de 5,9M€. Les avances partenaires réalisées notamment sur le projet Résilac ont fortement baissé en 2022 (-5,4M€) à la suite de la fin d'un consortium notamment avec notre partenaire CARE.

Les produits de collecte à recevoir s'élèvent à 3M€ (2,5M€ en 2021).

La ligne « Autres » correspond majoritairement aux paiements réalisés par ACF France pour le compte de la SCI ACF et de HULO dans lesquelles ACF France détient des participations et toutes deux créées en 2021. (1,4M€ en 2022 contre 1 M€ en 2021).

3.5 Créances sur le réseau international

Le poste « Créances sur le réseau international ACF » traduit la créance résultant des opérations économiques ou financières réalisées entre ACF et les autres entités du réseau international ACF : ACF États-Unis, ACF Royaume-Uni, ACF Espagne, ACF Canada, ACF Inde et ACF Allemagne. Ces opérations peuvent être de différentes natures :

- Refacturation par ACF France au coût d'achat de matériels et fournitures acquis via son service achats pour le compte d'une autre entité ;
- Refacturation croisée (y compris à la charge d'ACF France) au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'une autre entité pour ses missions ;
- Collecte de dons privés ou de subventions publiques pour des pays dont les opérations sont menées par un autre membre du réseau, moyennant un suivi particulier des opérations concernées ;
- Reversement de subventions de bailleurs de fonds reversées à ACF International pour la réalisation de contrats ;
- Collecte de dons privés ou de subventions publiques effectuées par les membres du réseau pour les missions sociales ACF France ;
- Donations d'ACF France à une autre entité du réseau afin de l'aider dans le développement de ses missions sociales. Celles-ci sont rapportées au résultat au fur et à mesure des dépenses effectuées.

A noter que ces comptes n'intègrent que les transactions entre ACF France et les différentes entités du réseau, les flux relatifs aux contrats bailleurs apparaissent dans le poste créances bailleurs.

La décomposition des « Créances sur le réseau international ACF » est la suivante :

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Créances sur ACF Etats-Unis	2 649 564	3 612 482	8 719 323
Créances sur ACF Royaume-Uni	417 150	331 953	295 314
Créances sur ACF Espagne	11 366 100	8 576 318	3 086 710
Créances sur ACF Canada	347 110	8 791	982 949
Créances sur ACF Inde	218 256	122 713	60 000
Autres créances réseau	87 792	52 248	23 905
Total Créances sur le réseau ACF	**15 085 973**	**12 704 504**	**13 168 201**

Les créances sur le réseau ACF augmentent de 2,4M€ en 2022.

La créance sur ACF Espagne notamment augmente de + 2,8M€ sur l'exercice. Elle se rapporte :

- Aux reversements de subventions à ACF Espagne pour couvrir l'exécution des contrats bailleurs signés par ACF France (10,6M€ en 2022 soit + 3,1M€ vs 2021). En 2022 de nouvelles subventions ont été déléguées à ACF Espagne notamment pour le Venezuela (+1,1M€), ou la crise Liban (+ 0,9M€). Des contrats ont également débuté dans le cadre du contrat signé entre ACF France et le bailleur SIDA (+1,1M€).
- Aux refacturations d'achats de matériel et de mise à disposition de personnel (0,7M€ en 2022 soit – 0,3M€ vs 2021)

La créance ACF États-Unis se rapporte :

- A la différence entre les sommes reversées par ACF France pour l'exécution des contrats bailleurs signés par ACF France et les dépenses effectivement engagées par ACF États-Unis à fin 2022 pour un montant total de 2,6M€.
- Aux refacturations de salaires, achats logistiques et projets ACFIN transverses pour 0,8M€

Note 4 : Dépréciations actif

Le tableau de synthèse des dépréciations se présente de la façon suivante :

(en €)	Total au 31.12.2021	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2022
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Dépôt et Cautionnements	-			-	-
Prêt	-				-
Stocks	8 868	592 316	8 868		592 316
Donations et legs destinés à être cédés	14 132	9 000	1 125		22 007
Créances bailleurs de fonds	530 625	20 806	492 727		58 704
TOTAL PROV° POUR DEPRECIATION	**553 625**	**622 122**	**502 720**	**-**	**673 027**

Dont dotations et reprises	*- d'exploitation*	553 625	622 122	502 720	-	673 027
	-financières	-	-	-	-	-
	- exceptionnelles	-	-	-	-	-

Les dotations 2022 sont principalement constituées par les dépréciations des stocks Lyon et Dubaï à hauteur de 0,6M€.

La reprise de provisions sur créances bailleurs constatée en 2022 (0,5M€) fait suite à l'analyse réalisée en 2022 sur les créances anciennes et ayant donné lieu à un passage en perte de 0,5M€.

Note 5 : Valeurs mobilières de placement

Le poste "Valeurs mobilières de placement" est composé de SICAV monétaires liquides et d'un contrat de capitalisation dont l'échéance correspond au portefeuille détenu en France. Ce portefeuille est comptabilisé au coût d'acquisition et valorisé suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Évolution des valeurs mobilières de placement au cours des trois derniers exercices :

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Valeurs mobilières de placement	4 318 878	4 317 337	4 317 337
	4 318 878	**4 317 337**	**4 317 337**

Au 31.12.2022, ce poste se décompose de la manière suivante :

- Placements à moyen terme (4 et 5 ans) : 4 M€
- SICAV monétaires en euros : 0,3 M€

Note 6 : Disponibilités

Les disponibilités sont distinguées en deux postes :

- Disponibilités « missions »
- Disponibilités « siège »

La décomposition des disponibilités au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Comptes bancaires	15 013 883	14 858 818	13 450 573
Caisses	1 192 150	993 295	868 061
Disponibilités "missions"	**16 206 033**	**15 852 114**	**14 318 634**
Comptes bancaires	39 908 207	47 736 253	20 430 802
Caisses	180 375	194 487	181 831
Disponiblités "siège"	**40 088 582**	**47 930 740**	**20 612 633**

Les disponibilités « missions » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31.12.2022 détenus sur les missions. Elles passent de 15,8 M€ en 2021 à 16,2M€ en 2022.

Les disponibilités « siège » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses détenues par le siège au 31.12.2022.

Au cours des deux dernières années, le niveau des disponibilités du siège a augmenté du fait de la mise en place en 2021 de nouvelles conditions de règlement « paiement en avance » dans les contrats signés avec le bailleur américain (20M€ en 2020 vs 39M€ en 2022).
De plus, l'année 2021 avait un caractère exceptionnel lié à la collecte réalisée lors de d'évènement Z Event qui a rapporté plus de 10M€ en fin d'année.

Les disponibilités en devises fortes détenues en France ou à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel au 31.12.2022.

Les disponibilités en devises locales détenues à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel ou au taux local (TMP) dans les cas où le taux officiel était décorrélé des taux pratiqués localement.

Note 7 : Charges Constatées d'Avance

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021
Charges constatées d'avance	3 160 574	1 795 315
Total autres créances	**3 160 574**	**1 795 315**

L'augmentation des Charges Constatées d'Avance (+ 1,4M€) s'explique par l'augmentation de nos volumes, et notamment de nos stocks réceptionnés en 2023 sur nos achats 2022 notamment sur des produits nutritionnels et médicaments (1,1M€).
Au 31.12.2022, ce poste a fait l'objet d'un reclassement entre les autres créances et les Charges constatées d'avance.

Note 8 : Ecart de conversion actif

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021
Ecarts de conversion actif sur créances et dettes	10 948 918	5 390 745
Différences d'évaluation sur instruments financiers à terme	-	232 534
Ecarts de conversion actif	**10 948 918**	**5 623 279**

Les écarts de conversion actif se rapportent à la réévaluation des créances bailleurs (9,4 M€), à la réévaluation des créances intercos (0,8M€) et des autres dettes et créances (0,7M€)

Note 9 : Fonds propres

ACF dispose de deux types de réserves :

- Les Fonds Associatifs dont l'objet est d'assurer la pérennité de l'organisation en cas de difficulté soudaine de financement ;
- Le Fonds de Réserves pour Projet de l'Entité destiné à financer des projets opérationnels ou des programmes de recherche appliquée et à soutenir le développement du réseau ACF International ou l'évolution des systèmes d'information.

Pour rappel, l'Assemblée Générale du 26 juin 2022 a décidé d'affecter le résultat 2021 de 496 180 € de la façon suivante :

(en euros)	Au 31.12.2021 (avant affectation du résultat 2021)	Affectation du résultat 2021	Dont Générosité du Public	Résultat 2022	Dont Générosité du Public	Au 31.12.2022 (avant affectation du résultat 2022)
Fonds propres sans droit de reprise	20 000 000		- 3 549 982			20 000 000
Fonds propres	**20 000 000**		**- 3 549 982**			**20 000 000**
						-
Recherche appliquée	1 072 764	165 000	- 88 634			1 237 764
Programmes opérationnels	7 583 118	166 180	- 1 625 697			7 749 298
Développement international	824 000	-	- 720 899			824 000
Système d'Information	2 513 000	165 000				2 678 000
Réserves pour projet de l'entité	**11 992 882**	**496 180**	**- 2 435 230**			**12 489 062**
	-					-
Excédent / Déficit de l'exercice	**496 180**	**- 496 180**	**5 985 212**	**- 880 994**	**- 3 202 501**	**- 880 994**
TOTAL FONDS PROPRES	**32 489 062**	**-**	**-**	**- 880 994**	**- 3 202 501**	**31 608 068**

Note 10 : Fonds dédiés et Fonds reportés

10.1 Fonds reportés

La variation des fonds reportés se détaille de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Fonds reportés	1 984 991	1 225 106	1 524 144	1 685 953

Les fonds reportés représentent l'actif net comptable futur qui sera réalisé au moment de la vente ou la réalisation du bien reçu par legs ou donation. Ils sont estimés sur des informations portées à la connaissance d'ACF au moment de l'acceptation par le conseil d'administration.
Les fonds reportés peuvent ensuite être ajustés, sur la base d'une nouvelle décision de gestion du Conseil d'Administration, en fonction des écarts constatés entre les décisions de gestion prises lors de la première comptabilisation au bilan et les revalorisations des actifs et passifs sur les exercices suivants, et ce, jusqu'à la réalisation effective du bien destiné à être cédé.
Les fonds sont dits « reportés » car le fait générateur du résultat comptable, à savoir la réalisation du lot, n'est pas intervenu au moment de la clôture.

L'augmentation des fonds reportés s'explique par l'acquisition de 22 nouveaux legs durant l'année écoulée.
En 2022, il a également été clôturé 13 legs pour un montant de 0,5M€.
A noter que la totalité des fonds reportés 2022 est non affectée.

10.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-06.

Les ressources affectées non utilisées en fin d'exercice sont compensées par une charge de même montant dans le Compte d'Emplois des Ressources (poste « Ressources restant à utiliser ») et dans le Compte de Résultat (poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées »). Ces ressources non utilisées sont alors inscrites au passif du bilan en « fonds dédiés ».

L'utilisation -durant l'exercice suivant- d'une partie de ces fonds génère un produit dans le Compte d'Emplois des Ressources (poste « Report de ressources non encore utilisées ») et dans le Compte de Résultat (poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») pour le montant effectivement consommé au cours de l'exercice et donne lieu pour la même valeur à une diminution du poste « fonds dédiés » au passif du bilan.

Affectation des Fonds dédiés

Au cours de l'année 2022, le poste des fonds dédiés a évolué par de nouvelles affectations d'une part, et par l'utilisation des fonds existants d'autre part. Les nouvelles affectations proviennent de plusieurs origines :

- L'intégralité des dons affectés selon la décision des donateurs, par pays ou thématique.
- Les partenariats privés affectés, par pays ou thématique (Eau et Assainissement, Logistique et COVID).

(en euros)	01/01/2022	Augmentation	Utilisation sur affectation de l'année	Utilisation sur collecte des exercices antérieurs	Transferts	31/12/2022	
		Collecte	Dépenses	Dépenses		Montant total	Dont Fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux dernières années
FONDS DEDIES FRANCE							
Fonds dédiés RECHERCHES APPLIQUEES	-	-	-	-		-	
Fonds dédiés AFGHANISTAN	627 649	74 580	0	211 642		490 587	0
Fonds dédiés BANGLADESH	26 733	344 000	344 000	26 000		733	0
Fonds dédiés BURKINA FASO	6 117	225 400	149 450	4		82 064	0
Fonds dédiés BIRMANIE	89 764	0	0	89 000		764	0
Fonds dédiés RCA	270 787	347 150	346 255	269 945		1 737	0
Fonds dédiés CÔTE D'IVOIRE	35 370	405 354	202 025	34 578		204 121	0
Fonds dédiés CORNE DE L'AFRIQUE	- 0	27 912	0	0		27 912	0
Fonds dédiés DJIBOUTI	39 231	0	0	39 230		1	0
Fonds dédiés INDONESIE	300	0	0	0		300	300
Fonds dédiés INDE	81 823	1 345	0	20 631		62 537	0
Fonds dédiés IRAK	28 930	0	0	28 930		0	0
Fonds dédiés CAMEROUN	1	1 100	0	0		1 101	0
Fonds dédiés LIBERIA	81 450	64 200	0	137 822		7 828	0
Fonds dédiés MADAGASCAR	385 151	331 335	132 872	553 326		30 288	0
Fonds dédiés MONGOLIE	6 133	0	0	0		6 133	6 133
Fonds dédiés NEPAL	443	250 600	0	5 379		245 664	0
Fonds dédiés AFRIQUE DE L'OUEST	14 502	0	0	7 249		7 252	0
Fonds dédiés POPULATIONS OUBLIES PA	56 418	0	0	0		56 418	56 418
Fonds dédiés CRISE SAHEL	179 224	56 810	0	0		236 034	236 034
Fonds dédiés SIERRA LEONE	133 865	0	0	131 642		2 223	0
Fonds dédiés SOMALIE	85	17 672	0	0		17 757	0
Fonds dédiés TCHAD	311 732	0	0	249 924		61 808	0
Fonds dédiés YEMEN	102 713	22 914	22 914	83 101		19 612	0
Fonds dédiés ZIMBABWE	-	0	0	0		0	0
Fonds dédiés CRISE SYRIENNE	0	0	0	0		0	0
Fonds dédiés VANUATU	-	0	0	0		0	0
Fonds dédiés JORDANIE	30 550	47 000	30 695	12 502		34 352	0
Fonds dédiés PROGRAMMES D'URGENCE	443 292	105 128	0	247 530		300 890	0
Fonds dédiés REGION DU LAC TCHAD	-	80	0	0		80	80
Fonds dédiés CRISE UKRAINE	200	2 808 129	286 858	0		2 521 471	0
Fonds dédiés CONGO	198 454	1 837	0	196 562		3 729	0
Fonds dédiés PAKISTAN	47 620	157 965	84 183	4 967		116 435	0
Fonds dédiés MALAWI	10	0	0	0		10	10
Fonds dédiés MOZAMBIQUE	3 428	0	0	0		3 428	3 428
Fonds dédiés AFRIQUE AUSTRALE	1 200	30	0	0		1 230	1 230
Fonds dédiés NIGERIA	37 453	0	0	0		37 453	37 453
Fonds dédiés COVID	0	3 767	0	0		3 767	0
Fonds dédiés Logistique	100 000	0	0	98 200		1 800	0
Fonds dédiés projet WASH	153 564	220	0	0		153 784	0
Fonds dédiés Mission France	308 004	464 038	-264	222 065		550 242	0
Fonds dédiés Zevent	10 294 402	0	12 795	5 566 386		4 715 221	0
TOTAL FONDS DEDIES FRANCE	**14 096 595**	**5 758 567**	**1 611 783**	**8 236 613**	**0**	**10 006 766**	**341 086**
FONDS DEDIES ACF ESPAGNE							
Fonds dédiés GUATEMALA	145	0	0	0		145	145
Fonds dédiés MALI /mission	3 059	0	0	0		3 059	3 059
Fonds dédiés NIGER /mission	1 000	20	0	0		1 020	1 020
Fonds dédiés PALESTINE	12 022	265	0	0		12 287	12 287
Fonds dédiés PHILIPPINES	950	0	0	0		950	950
Fonds dédiés SENEGAL	232 114	435	0	189 360		43 189	0
Fonds dédiés SYRIE	2 530	0	0	0		2 530	2 530
Fonds dédiés COLOMBIE	1 845	0	0	0		1 845	1 845
Fonds dédiés Mauritanie	120	0	0	0		120	120
Fonds dédiés Liban	27 961	345	0	0		28 306	0
Fonds dédiés Venezuela	100	0	0	0		100	100
TOTAL FONDS DEDIES ESPAGNE	**281 845**	**1 065**	**0**	**189 360**	**0**	**93 550**	**22 056**
FONDS DEDIES ACF ETATS-UNIS							
Fonds dédiés KENYA	80	0	0	0		80	
Fonds dédiés OUGANDA	1 345	0	0	0		1 345	1 345
Fonds dédiés SUD SOUDAN	1 537	30	0	0		1 567	0
Fonds dédiés ETHIOPIE	37 390	2 932	0	0		40 322	0
Fonds dédiés HAITI	13 816	795	0	0		14 611	0
TOTAL FONDS DEDIES ETATS-UNIS	**54 168**	**3 757**	**0**	**0**	**0**	**57 925**	**1 345**
TOTAL FONDS DEDIES	**14 432 607**	**5 763 389**	**1 611 783**	**8 425 973**	**0**	**10 158 241**	**364 487**

Les fonds dédiés ACF Espagne/Etats-Unis sont/seront délégués à ACF Espagne/Etats-Unis pour une mise en œuvre de projets dans les pays concernés.

Note 11 : Provisions pour risques et charges

La variation des « Provisions pour risques et charges » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en €)	31.12.2021	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2022
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Risques généraux liés à l'activité	**10 357 730**	**6 137 144**	**1 839 988**	**5 253 998**	**9 400 889**
Provision pour risques et charges	6 015 555	2 503 666	555 158	2 264 541	5 699 521
dont risques inélligibles	*3 697 870*	*1 205 825*	*377 095*	*746 932*	*3 779 668*
Provisions pour risques divers	4 342 176	3 633 478	1 284 830	2 989 456	3 701 367
	-				-
Risque de change	**3 662 073**	**6 589 376**		**3 660 453**	**6 590 996**
Provisions pour charges donations	**22 667**	**-**	**-**	**-**	**22 667**
Total Prov° Risques et charges	**14 042 470**	**12 726 520**	**1 839 988**	**8 914 451**	**16 014 553**
Dont dotations et reprises — *- d'exploitation*		12 726 520	1 839 988	8 914 451	
-financières					
- exceptionnelles					

- **Provisions pour risques généraux liés à l'activité**

Les provisions pour « risques généraux liés à l'activité » concernent des litiges ou évènements liés à l'activité d'ACF au cours de l'exercice (dotation) ou d'exercices antérieurs (report) et susceptibles de générer des charges au cours des exercices ultérieurs. La comptabilisation des provisions permet d'anticiper le règlement financier des risques identifiés et d'imputer ce règlement au résultat de l'exercice au cours duquel le risque a été généré. Les reprises de provisions neutralisent ensuite la charge ultérieure lorsque la provision est « utilisée », ou génèrent un résultat « exceptionnel » lorsque le risque n'est finalement pas avéré (provision non utilisée).

La provision pour risques et charges sur activité se rapporte à l'ensemble des risques liés à l'activité d'ACF. La dotation 2022 s'élève à 2,5M€ et se compose essentiellement de :

- Risques suite à des audits bailleurs : + 0,7M€ dont dotation sur Audit Nigéria (+ 0,2M€)
- Risques fiscaux : + 0,8M€ essentiellement au Yémen (+0,3M€).
- Risques opérationnels +1M€ dont Jordanie (+0,5M€)

La provision pour risques divers se rapporte essentiellement à la provision « NICRA » (Negotiated Indirect Cost Rate Agreement) qui s'élève à 3,6M€.

Le NICRA est le taux utilisé pour la valorisation des coûts de structure chargés sur les contrats signés avec le gouvernement américain. A la signature du contrat, le dernier taux validé est utilisé puis ce taux est actualisé chaque année sur la base du ratio frais de structure / volume d'activité de l'association. Actuellement il y a un délai de 2 ans entre la signature d'un contrat et la validation définitive du taux par le gouvernement américain.

La provision comptabilisée en 2022 couvre donc le montant que devra rembourser ACF France à USAID dans le cas où le NICRA contractuel serait supérieur au NICRA validé par USAID sur la base des données 2022.
La reprise utilisée constatée en 2022 correspond au montant des close-out réalisés sur l'année.

- **Provisions pour risque de change**

A la fin de l'année 2022, les créances et dettes ont été réévaluées au taux de clôture. En particulier la réévaluation des créances bailleurs a généré un écart de conversion actif de 9,3 M€ à fin décembre 2022, qui a été provisionné à hauteur du risque estimé de pertes latentes à hauteur de 5,4M€ (3,1M€ en 2021).
Cette provision est évaluée au regard :

- Des caractéristiques opérationnelles et financières des conventions de financement, et en particulier au regard des dépenses futures qui seront réalisées en devise bailleur permettant une couverture naturelle du risque de change.
- Des opérations de couverture mises en place au 31.12.2022 et couvrant les flux futurs de réception de fonds en 2023.

Note 12 : Dettes

12.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs se détaillent de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021
Dettes fournisseurs	4 559 368	4 453 477
Factures non parvenues	13 470 053	11 375 359
Autres charges à payer	5 926	-
Total Dettes fournisseurs & comptes rattachés	**18 035 347**	**15 828 836**

Ce poste comprend les dettes sur achats liées à l'activité courante de l'Association (les missions sociales, la collecte de fonds et le fonctionnement du siège), les dettes sur immobilisation et les charges à payer sur factures non parvenues siège et missions.

Au 31.12.2022, les factures non parvenues missions représentent un montant de 12,3 M€ (10,9 M€ en 2021) et se rattachent notamment aux factures non parvenues sur dépenses partenaires (7,3 M€ en 2022 vs 8,3M€ en 2021). Les Factures Non Parvenues sont comptabilisées lorsque ACF ne dispose pas des rapports financiers validés des partenaires.

12.2 Dettes rattachées à des legs ou donations

(en euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Dettes reçues par legs	269 130	5 837	15 540	259 427

A la date d'acceptation, les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- Des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès ;
- Des dettes grevant le bien transférées au bénéficiaire de la donation ;
- De toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur qu'ACF s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

L'augmentation de ces dettes est justifiée par l'acquisition de 9 nouveaux legs, constitués de 6K€ de dettes diverses. La diminution de 16K€ s'explique principalement par l'apurement de dettes liées à 7 legs (6 acquis avant 2021, et 1 acquis en 2022).

12.3 Dettes fiscales et sociales

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021
Personnel et comptes rattachés	754 047	607 823
Provision congés payés et CET	4 053 930	3 644 729
Organismes sociaux et fiscaux	5 641 750	4 980 996
Total Dettes fiscales & sociales	**10 449 727**	**9 233 548**

L'augmentation des Dettes Fiscales et Sociales (+1,2M€) est essentiellement due à l'augmentation des provisions sur congés payés pour les salariés du siège (+0,4M€) et aux charges sociales associées (+0,7M€).

12.4 Autres dettes

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021
Partenaires - Subventions bailleurs reversées	645 946	1 259 551
Charges à payer	31 190	353 242
En cours missions (SWAPS)	231 749	683 470
Autres	11 442	76 096
Total autres dettes	**920 327**	**2 372 360**

Le poste Partenaires – Subventions bailleurs reversées se rapporte aux subventions reversées aux partenaires dans le cadre de l'implémentation de programmes opérationnels. La diminution du poste s'explique par le fait qu'ACF a été plus en avance des fonds versés vis-à-vis de ses partenaires en 2022.

12.5 Dettes sur réseau ACF International

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Dettes sur ACF Etats-Unis	963 941	2 053 862	9 687 594
Dettes sur ACF Royaume-Uni	533 516	421 514	871 571
Dettes sur ACF Espagne	1 869 628	1 530 576	1 998 078
Dettes sur ACF Canada	454 445	306 835	881 604
Dettes sur ACF Inde	-	34 762	
Autres dettes réseau	186 365		
Total Dettes sur le réseau ACF	**4 007 895**	**4 347 549**	**13 438 847**

Les dettes sur le réseau ACF (États-Unis, Royaume-Uni, Espagne, Canada et Allemagne) sont constituées de :

- La participation aux frais de fonctionnement et aux frais administratifs dans les cadres des échanges pays ;
- La refacturation croisée au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'ACF pour ses missions.

A noter que ce poste n'intègre que les flux financiers entre ACF France et les autres membres du réseau, les dettes rattachées à la gestion des contrats bailleurs apparaissent en Avances bailleurs.

Les dettes réseaux restent stables à 4 M€ en 2022.

Les dettes envers ACF Espagne correspondent aux flux relatifs aux transactions courantes entre ACF France et ACF Espagne à savoir :

- Différence entre les sommes reversées par ACF France pour l'exécution des contrats bailleurs signés par ACF France et les dépenses effectivement engagées par ACF Espagne à fin 2022 pour un montant total de 1,5M€ ;
- Aux refacturations de salaires, achats logistiques et projets ACFIN transverses pour un montant total de 0,3 M€.

12.6 Echéances des dettes

(en euros)	Total au 31.12.2022	Échéance < 1 an	Échéance > 1 an
Dettes fournissseurs & comptes rattachés	18 035 347	18 035 347	
Dettes sur legs et donations	259 426	5 837	253 589
Dettes fiscales & sociales	10 449 727	10 449 727	
Autres dettes	920 327	920 327	
Dettes sur réseau international ACF	4 007 895	2 681 452	1 326 443
Total	**33 672 721**	**32 092 689**	

Les dettes à plus d'un an envers le réseau ACF IN se rapportent notamment à :

- la dette envers ACF Espagne dans le cadre de trois projets débutés depuis 2020 (1,1M€)
- la dette ACF-Etats Unis dans le cadre d'un projet débuté en 2020 (0,4M€)

12.7 Instruments financiers

Depuis 2021, l'association a mis en place des instruments couvrant les flux d'encaissement attendus des bailleurs sur les devises principales : USD, GBP et SEK.

La stratégie de couverture mise en place repose sur des couvertures fermes à horizon 1 an maximum via des ventes ou achats à terme, des achats ou ventes spot, des tunnels d'options symétriques prime zéro.

Les instruments financiers à terme mis en place ont été comptabilisés selon les modalités suivantes :

- Application du Principe de symétrie entre la reconnaissance de l'opération couverte (encaissement des créances) et l'effet de couverture (gains / pertes de l'opération de couverture).
- A l'enregistrement de la créance, celle-ci est comptabilisée au cours du jour et en date de clôture, l'ensemble des créances sont réévaluées au taux de clôture en contrepartie d'un écart de conversion actif en cas de perte de change latente ou écart de conversion passif en cas de gain de change latent. Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques.
- Certaines créances en devises font l'objet de couvertures de change telles que mentionnées ci-dessus (ces couvertures étant adossées aux créances par devise et par maturité) ou de couvertures « naturelles » dans les cas où des dépenses futures dans la même devise sont attendues à des maturités similaires.
- Dans ces cas, la provision n'est constituée qu'à concurrence du risque non couvert.
- Les écarts de conversion actifs relatifs à des créances couvertes par des instruments dérivés ou des dépenses futures dans la même devise tels que décrits ci-dessus sont maintenus au bilan sans provision pour risque et charge.

- Les couvertures adossées suivent le même traitement comptable, avec la reconnaissance d'écarts de réévaluation au bilan à la clôture.
- Au dénouement des couvertures et des flux, les effets de change liés à l'instrument de couverture et à l'élément couvert sont constatés en résultat opérationnel.
- Dans le cas où des couvertures ne sont pas adossées à des créances, ces couvertures sont considérées :
    - Soit comme couvrant des flux futurs à recevoir ; dans ce cas elles sont en engagements hors bilan ;

Soit comme des sur couvertures sans flux futurs en devises à recevoir ; dans ce cas, elles sont réévaluées au bilan et font l'objet d'une provision en cas de moins-value latente. Au 31.12.2022, les instruments de couverture couvrant les positions ouvertes des créances ont été réévaluées et les différences de réévaluation ont été comptabilisées en instruments financiers en contrepartie d'un compte de régularisation.

Note 13 : Produits constatés d'avance

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits constatés d'avance	277 263 852	228 874 171
Total autres créances	**277 263 852**	**228 874 171**

Les contrats de financements institutionnels qualifiables de « subventions » ainsi que les contributions financières ne présentant aucune clause suspensive, sont comptabilisés au crédit d'un compte de produit en contrepartie du débit d'un compte de créance pour la totalité de leur montant à la date de leur notification, correspondant plus précisément à la date de signature du contrat.
Dans le cas de financements bailleurs ou contributions financières pluriannuels, la fraction de la subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits comptabilisés d'avance ». Les produits des subventions pluriannuelles sont constatés au compte de résultat au rythme des dépenses réellement engagées sur l'exercice et éligibles aux contrats de financement.

En l'absence de jalons prescriptifs dans la convention de financement, les produits des subventions pluriannuelles sont constatés au compte de résultat au rythme des dépenses réellement engagées sur l'exercice et éligibles aux contrats de financement.
La fraction de la subvention pluriannuelle rattachée à des dépenses futures est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte de "Produits constatés d'avance".

Note 14 : Ecarts de conversion passif

(en euros)	31.12.2022	31.12.2021
Ecarts de conversion passif	17 546 341	8 605 538
Différences d'évaluation sur instruments financiers à terme	685 150	-
Ecarts de conversion passif	**18 231 491**	**8 605 538**

L'augmentation des écarts de conversion passif se rapporte à la réévaluation des créances bailleurs.

En 2021, ACF a mis en place des instruments de couverture à terme lui permettant de diminuer le risque de change rattaché à ses créances en devises ouvertes au 31.12.2022.
Les différences d'évaluation sur instruments financiers à terme correspondent à la réévaluation des instruments à terme ouverts au 31.12.2022 et ayant une date de maturité en 2023.

Note 15 : Sectorisation

Depuis le 1er Janvier 2022, ACF a mis en œuvre la sectorisation de ses activités lucratives. Ces activités incluent :

- Les opérations de produits partages engagées sur 2022
- Les manifestations sportives et les challenges
- La refacturation des coûts de développement engagés pour le logiciel de gestion Logistique LINK.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018, un bilan et un compte de résultat des activités lucratives ont été établis au 31.12.2022.

Nous n'avons pas retenu l'hypothèse d'un bilan d'ouverture compte tenu des faibles impacts sur l'activité.

Le bilan présente un total de 1 133 810€ et se décompose de la manière suivante :

Bilan actif		
(en euros)		**31.12.2022**
	Note	
ACTIF IMMOBILISE		
TOTAL I.		**-**
ACTIF CIRCULANT		
Créances		
éances Autres		354 149
Disponibilités		766 991
Charges constatées d'avance		12 670
TOTAL II.		**1 133 810**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		**1 133 810**

Bilan passif		
(en euros)	Note	**31.12.2022**
FONDS ASSOCIATIFS		
Compte de liaison		730 000
Report à nouveau		
Excédent / Déficit de l'exercice	-	**93 311**
TOTAL I.		**636 689**
DETTES		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés		137 512
Dettes fiscales & sociales		359 609
TOTAL IV.		**497 121**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		**1 133 810**

Note 1 : Aucune immobilisation n'a été affectée au secteur lucratif
Note 2 : Les autres éléments d'actif et passif se composent :

- Des éléments du bilan rattachés directement aux activités lucratives (créances clients, TVA)
- Des créances et dettes rattachées aux activités mixtes de l'association et affectées au secteur lucratif au prorata du temps passé sur le secteur lucratif par les salariés du siège.

Le résultat généré par les activités lucratives s'élève à – 93K€.

Compte de Résultat	
(en euros)	**2022**
Ventes de prestations de services	1 198 178
Produits d'exploitation	**1 198 178**
Achats matières premières, autres approv et charges externes	764 574
Impôts, taxes et versements assimilés	46 684
Charges de personnel	478 651
Autres Charges	1 581
Charges d'exploitation	**1 291 489**
I. RESULTAT D'EXPLOITATION	**-93 311**
II.Résultat financier	**0**
III. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I+II)	**-93 311**
IV. Résultat exceptionnel	**0**
Total des produits	**1 198 178**
Total des charges	**1 291 489**
EXCEDENT ou INSUFFISANCE (III + IV)	**-93 311**

Les produits d'exploitation sont constitués par la vente de prestations notamment le Challenge Contre la Faim (0,6M€).

Les charges d'exploitation se composent :

- De l'ensemble des charges directes générées par les activités lucratives.
- Des charges mixtes affectées au secteur lucratif au prorata du temps passé sur les activités lucratives par les salariés du siège.

Note 16 : Engagements Hors Bilan

Pour rappel, les engagements donnés ou reçus correspondent aux droits et obligations d'ACF au 31.12.2022 ne donnant pas lieu à une écriture comptable et qui, s'ils se réalisent, influent sur la situation patrimoniale de l'association.

Engagements donnés :

Compte tenu de la moyenne d'âge des salariés d'ACF, l'impact des provisions pour retraite est considéré comme négligeable et n'a pas été calculé.

En garantie d'un prêt travaux d'un montant initial de 1 744 500€ € à rembourser jusqu'en 2043 à la BNP Paribas, et d'un prêt travaux d'un montant initial de 2 260 500€ à rembourser jusqu'en 2043 à la Société Générale accordés à la SCI ACTION CONTRE LA FAIM, l'Association ACTION CONTRE LA FAIM a consenti le nantissement de son contrat de capitalisation SPIRICA pour un montant maximum de 4 179 450€ répartis de la manière suivante :

- 1 918 950 € au profit de BNP Paribas (110% du prêt en garantie)
- 2 260 500 € au profit de la Société Générale.

Engagements reçus :

Promesse de don ACF Italie à hauteur de 1M€ au titre de laquelle ACF Italie a versé 0,8M€ à ACF France.

Instruments financiers

Le montant nominal des instruments pris au marché au 31.12.2022 s'élève à 54,7MSEK, 7,4MGBP et 29,5 MUSD et se décomposent de la manière suivante :

Sens	Type opération	Nature sous jacent	Montant (MSEK)	Valeur marché (EUR)
Vente	SWAP	Encaissements futurs	14,4	9 012,8
Vente	Vente terme	Encaissements futurs	12,5	31 072,7
Vente	Vente terme	Encaissements futurs	12,5	21 970,2
Vente	Vente terme	Encaissements futurs	15,0	11 643,9
Vente	SWAP	Encaissements futurs	0,3	- 67,0
			54,7	**73 633**

Sens	Type opération	Nature sous jacent	Montant (MGBP)	Valeur marché (EUR)
Vente	Terme	Créance	0,750	27 868
Vente	SWT	Créance	0,210	745
Vente	SWT	Créance	0,193	2 284
Vente	Terme	Créance	1,000	15 628
Achat	Put	Créance	0,750	14 351
Vente	Call	Créance	0,750	- 3 104
Vente	Terme	Créance	0,750	16 843
Achat	Put	Créance	0,500	7 270
Vente	Call	Créance	0,500	- 2 827
Vente	Terme	Créance	0,500	16 114
Vente	Terme	Créance	0,500	8 063
Achat	Put	Créance	0,500	12 817
Vente	Call	Créance	0,500	- 3 073
			7,4	**112 979**

Sens	Type opération	Nature sous jacent	Montant (MUSD)	Valeur marché (EUR)
Vente	Terme	Créance	2,5	176 001
Vente	Terme	Créance	1,5	23 658
Vente	Terme	Créance	2,5	207 082
Achat	Put	Créance	1,5	12 603
Vente	Call	Créance	1,5	- 3 554
Vente	Terme	Créance	1,5	28 469
Vente	Terme	Créance	1	5 662
Achat	Put	Créance	2,5	14 954
Vente	Call	Créance	2,5	- 12 443
Achat	Put	Créance	2,5	44 149
Vente	Call	Créance	2,5	- 15 167
Vente	Terme	Créance	2,5	9 723
Achat	Put	Créance	2,5	26 672
Vente	Call	Créance	2,5	- 19 271
			29,5	**498 538**

A noter que les couvertures mises en place pour la devise SEK ne sont adossées à aucune créance au 31.12.2022. Les instruments mis en place couvrent les flux futurs à recevoir (encaissements reçus en Avril 2023 pour un montant total de 281,5 M SEK)

Note 17 : Contributions volontaires en nature

La valorisation a été établie exclusivement sur les produits livrés en 2022 pour lesquels une preuve de livraison existe sous la forme d'un bon de livraison daté et pour lesquels une valorisation vérifiable est disponible, sous la forme suivante :

- Le prix est fourni par le donateur ;
- Le prix est établi sur la base d'un dossier d'achat ACF portant sur les mêmes produits et pour la même période que celle à laquelle les dons ont été reçus. Ce dossier d'achat peut avoir été établi par la mission sur le terrain ou par le service achat du siège, sur la base des procédures d'achat en vigueur acceptées par les bailleurs de fonds ;
- Le prix est établi sur la base d'une cotation locale ou internationale si le produit n'est pas disponible dans le pays.

Lorsque les deux conditions (preuve de livraison et valorisation vérifiable) sont réunies, les dons en nature sont valorisés. Lorsque l'une des conditions n'est pas remplie, les dons ne sont pas valorisés.

En 2022, Action Contre la Faim a mis en place la valorisation du bénévolat qui a été réalisée grâce à l'inventaire des heures de bénévolat qui se base sur :

- La nature du bénévole (administrateurs, délégués départementaux, référents bénévoles, bénévoles sièges ou missions…);
- Le nombre de bénévoles déclarés par les services et les délégations ;
- Les évènements nécessitant des bénévoles, suivis par les services du siège ;
- Un nombre d'heures attribué de manière forfaitaire aux évènements sur la base de l'expérience des services sur chacun des évènements ;
- Un coût journaliser calculé sur la base de la grille salariale d'ACF.

Le détail par Pays (pour le terrain) et par Service (pour le siège) de ces deux types de contribution est le suivant :

(En Euros)	2022	2021
Contribution volontaire sur le terrain	**4 488 828**	**3 557 728**
Afghanistan	814 178	
Bangladesh	642 631	2 644 331
Myanmar	539 612	297 541
République Démocratique du Congo	1 504 930	399 265
Cameroun	22 786	36 832
Nigéria	-	126 265
Pakistan	964 692	
Tchad	-	15 055
Zimbabwe		38 439
Contribution volontaire en Nature collectée au siège	**1 186 281**	**1 264 262**
Bénévolat au siège	**934 500**	**-**
Total Contribution en Nature	6 609 609	4 821 990

Note 18 : Informations sur les effectifs et rémunérations du personnel

- **Effectifs, moyenne d'âge et ancienneté**

La variation des effectifs et la ventilation par catégorie sont les suivantes :

Effectif moyen	2022	2021
Salariés en France au siège	403	337
Salariés expatriés sur les missions d'ACF France	284	284
Salariés nationaux sur les missions d'ACF France	4125	3770

hors contrats en alternance, stagiaires et bénévoles

La moyenne d'âge et l'ancienneté de l'effectif salarié en France ou des expatriés sont les suivantes :

Moyenne d'âge au 31 décembre	2022	2021
Salariés en France au siège	39,2	36,3
Salariés expatriés sur les missions	40,2	39,2

Ancienneté au 31 décembre	2022	2021
Salariés en France au siège	4,5	3,8
Salariés expatriés sur les missions	1,2	1,1

- **Rémunérations au siège**

La moyenne mensuelle des salaires bruts au siège (13e mois inclus) au 31 décembre est la suivante :

Salaires bruts moyens au siège (13eme mois inclus) au 31 décembre de l'année	2022	2021
10 plus hauts salaires	6 649 €	6 497 €
10 plus bas salaires	2 718 €	2 685 €
Salaire le plus élevé	8 547 €	8 215 €
Salaire le moins élevé	2 414 €	2 391 €
Salaire moyen	3 895 €	3 829 €

hors contrat en alternance

	2022	2021
Rémunérations annuelles brutes des trois plus hauts cadres dirigeants	269 924 €	263 314 €

* inclus les indemnités compensatrices de congés payés et compte épargne temps

Les salariés ne perçoivent aucune rémunération accessoire de type intéressement et/ou participation et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Les membres du Comité de Direction bénéficient des plus hautes rémunérations de l'Association. Par ailleurs, le Président et les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de l'Association mais ont droit au remboursement de leurs frais de représentation selon les procédures en vigueur.

Le montant des frais professionnels remboursés par l'Association aux membres du Comité de Direction au titre de l'exercice 2022 s'élève à 19 K€ (8 K€ en 2021). Le montant des frais remboursés par l'Association aux Administrateurs pour le même exercice s'élève à 13K€ (13 K€ en 2021). L'augmentation des frais en 2022 s'explique par la reprise des déplacements à la suite de la fin de la crise sanitaire.

Note 19 : Honoraires du Commissaire aux Comptes

Des honoraires ont été versés au Commissaire aux Comptes en 2022 dans le cadre de sa mission d'audit légal. Les montants des honoraires sont les suivants :

- Honoraires concernant l'audit légal : 90 K€ HT.

Note 20 : Proposition d'affectation du résultat 2022

(en euros)	Au 31.12.2022 (avant affectation du résultat 2022)	Affectation du résultat 2022		Au 31.12.2022 (après affectation du résultat 2022)
		Diminution des fonds propres	Augmentation des fonds propres	
Fonds associatifs	**20 000 000**	**0**	**0**	**20 000 000**
Dont GP		2 676 778		
Réserves pour projet de l'entité dont :	**12 489 062**	**2 325 187,6**	**1 444 194,00**	**11 608 068**
- Recherche Appliquée	1 237 764	*98 000*	*157 235*	*1 296 999*
Dont GP		*98 000*	*0*	
- Programmes opérationnels	7 749 298	*427 723*	*486 959*	*7 808 534*
Dont GP		*427 723*	*0*	
- Développement international	824 000	*781 169*	*800 000*	*842 831*
Dont GP		*0*	*0*	
- Développement du Système d'Informations	2 678 000	*1 018 296*	*0*	*1 659 704*
Dont GP			*0*	
Report à Nouveau	**0**			*0*
TOTAL	**32 489 062**	**2 325 188**	**1 444 194**	**31 608 068**
Résultat de l'exercice	**-880 994**			**0**
TOTAL FONDS PROPRES	**31 608 068**			**31 608 068**

GP : Générosité du public

Compte de Résultat par Origine et Destination et Compte d'Emploi annuel des Ressources 2022-2021

NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES ET LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

1ère PARTIE - GENERALITES

- Avec la mise en œuvre du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 modifié, le rapport financier comprend :
    - Un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) qui synthétise l'ensemble des produits et charges de l'association
    - Un compte d'emploi annuel des ressources (CER) qui vient préciser l'utilisation de la générosité du public (laquelle inclut dorénavant les dons et legs des particuliers mais aussi le mécénat d'entreprise) que le CROD a isolé dans la colonne "Dont Générosité du Public" du tableau des emplois et ressources de l'année.

- Le Compte de Résultat par Origine et Destination et le Compte d'Emploi des Ressources ont été établis en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :
    - Pour le compte de résultat par origine et destination :
        - Une information globale de l'ensemble des emplois et des ressources (colonne 1) de l'exercice
        - L'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours (colonne 2) conformément aux modalités exposées ci-dessous en 3e partie et validées par le Conseil d'Administration d'Action Contre la Faim
    - Pour le compte d'emplois des ressources : ces mêmes informations en ne prenant en compte que la générosité du public et en faisant un état du solde de générosité au passif de l'association.

Les charges ou emplois sont ventilés, à partir de la comptabilité analytique de l'Association, dans trois rubriques d'emploi qui sont les Missions Sociales, les Frais de Recherche de Fonds et les Frais de Fonctionnement. Les ventilations entre rubrique ont été validées par le Conseil d'Administration d'Action contre la Faim :

- La très grande majorité des coûts est affectée directement à l'une des rubriques à partir de la comptabilité analytique. Les coûts directs sont ainsi affectés aux services et activités concernés
- Néanmoins, certaines dépenses sont liées à des actions qui peuvent être rattachées à plusieurs rubriques de charges (ou d'emplois). Dans ces cas particuliers, ces charges indirectes sont alors ventilées entre les différentes rubriques. Cette ventilation concerne les dépenses suivantes :
    - Les frais de suivi, de gestion administrative et de recrutement des ressources humaines du siège sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège directement affectés à chaque type d'emplois ;
    - Les frais liés à la gestion comptable et au développement des procédures et outils financiers sont imputés pour moitié en support aux opérations et pour moitié en frais de fonctionnement
    - Les coûts des Directions Logistique, Ressources Humaines, Administrative et Financière et de la Communication et du Développement sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents des départements concernés et affectés à chaque type d'emplois
    - Les frais généraux du siège (loyers, fluides, entretien, gardiennage, ménage, photocopieurs, affranchissements...) sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège affectés à chaque type d'emplois.

Par ailleurs, la Course contre la Faim étant un événement pédagogique qui vise notamment à sensibiliser les jeunes aux questions de la faim dans le monde, les frais d'organisation sont imputés pour moitié dans les dépenses de sensibilisation du public et pour moitié en frais de recherche de fonds. Il en va de même pour

les frais d'animation des délégations qui jouent un rôle à la fois de collecte de fonds et de sensibilisation au mandat d'ACF.

2e PARTIE – LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2022 - 2021

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2022		Exercice 2021	
		Dont générosité du Public		Dont générosité du Public
			TOTAL	
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**47 150 318**	47 150 318	**53 525 674**	**53 525 674**
1.1 - COTISATIONS SANS CONTREPARTIE	**7 860**	7 860	**8 734**	**8 734**
1.2 - DONS, LEGS ET MECENAT	**45 924 807**	**45 924 807**	**50 260 998**	**50 260 998**
- Dons Manuels (1)	*42 659 831*	42 659 831	*42 950 335*	*42 950 335*
- Legs, donations et assurances-vie	*2 295 633*	2 295 633	*1 934 256*	*1 934 256*
- Mécénat	*969 343*	969 343	*5 376 407*	*5 376 407*
1.3 - AUTRES PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (1)	**1 217 651**	1 217 651	**3 255 941**	**3 255 941**
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**15 692 162**		**11 598 817**	
2.1 - COTISATIONS AVEC CONTREPARTIE			0	
2.2 - PARRAINAGE DES ENTREPRISES			0	
2.3 - CONTRIBUTIONS FINANCIERES SANS CONTREPARTIE	**2 991 220**		**2 936 064**	
2.4 - AUTRES PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE PUBLIC	**12 700 942**		**8 662 753**	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**254 852 873**		**211 141 560**	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**11 257 158**		**14 118 359**	
5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	**8 425 973**	8 425 973	**3 175 858**	**3 175 858**
TOTAL	**337 378 483**	**55 576 290**	**293 560 267**	**56 701 532**
			TOTAL	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	**285 301 043**	**38 703 372**	**244 275 562**	**34 692 855**
1.1 - REALISEES EN FRANCE	**4 289 018**	3 898 816	**3 818 007**	
Actions réalisées par l'organisme	**4 289 018**	*3 898 816*	**3 818 007**	
Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant en France			**0**	
1.2 - REALISEES A L'ETRANGER	**281 012 024**	34 804 556	**240 457 556**	
Actions réalisées par l'organisme (2)	**218 208 232**	**33 144 218**	**220 309 030**	
Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant à l'étranger (2)	**62 803 792**	**1 660 338**	**20 148 526**	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**17 534 350**	**16 419 678**	**15 920 221**	**15 618 053**
2.1 - FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**15 989 950**	15 989 950	**15 212 305**	
2.2 - FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES	**1 544 400**	429 728	**707 916**	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**18 522 297**	**0**	**10 545 235**	**0**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**12 750 182**		**9 947 233**	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES			**0**	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**4 151 606**	**3 655 741**	**12 375 836**	**12 375 836**
TOTAL	**338 259 477**	**58 778 791**	**293 064 087**	**62 686 743**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-880 994**	**-3 202 501**	**496 180**	**-5 985 212**

En 2022, modifications de présentation sur :

(1) En 2021, la ligne ''1.3 Autres produits liés à la générosité du public'' comprenait les dons reçus lors d'évènement comme la course contre la faim ou l'opération ''Je dej, je donne''. En 2022, ces dons sont dans la catégorie ''Dons manuels''. Seuls les fonds étant une quote-part de la générosité du public du réseau sont référencés en ''1.3 Autres produits liés à la générosité du public''

(2) En 2021 les volumes des organisations partenaires d'Action Contre la Faim dans les bureaux Pays d'Action Contre la Faim France étaient enregistrés en ''Action réalisées par l'organisme'', seules les activités du réseau Action Contre la Faim étaient enregistrées en ''Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant à l'étranger''. En 2022, l'ensemble des dépenses à l'étranger faites par des partenaires d'Action Contre la Faim France sont enregistrées en ''Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant à l'étranger''

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2021		Exercice 2021	
		Dont générosité du Public		Dont générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 118 412	2 118 412	1 264 263	1 264 263
- Bénévolat	*947 236*		*82 705*	
- Préstations en nature	*1 171 175*		*1 181 557*	
- Dons en nature	*0*		*0*	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	4 491 197	2 369	3 557 728	
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
TOTAL	6 609 609	2 120 781	4 821 990	1 264 263
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 778 150	1 289 322	4 589 382	1 031 654
- Réalisées en France	*1 289 322*	1 289 322	*1 031 654*	1 031 654
- Réalisées à l'étranger	*4 488 828*		*3 557 728*	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	666 095	666 095	232 609	232 609
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FRAIS DE FONCTIONNEMENT	165 363	165 363	0	
TOTAL	6 609 609	2 120 781	4 821 990	1 264 263

A - LES PRODUITS 2022

Conformément à l'article 432-9 du règlement ANC n°2018-6, les produits de la générosité du public en fonction de la volonté du financeur de les dédier ou nous à des projets définis sont composés comme suit :

Produits dédiés par le tiers financeur à un projet défini et produits non dédiés	Affectés	Non Affectés	Total
Dons Manuels	3 913 741	38 746 090	42 659 831
Legs, donations et assurances-vie		2 295 633	2 295 633
Mécénat	399 062	570 282	969 343
Autres produits liés à la générosité du public	761 782	455 869	1 217 651
Générosité du public	**5 074 584**	**42 067 874**	**47 142 458**

A.1 – PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ces produits correspondent à l'ensemble des dons des particuliers et des entreprises (Mécénat).

A.1.1 – Cotisation sans contrepartie.

Les cotisations correspondent aux frais d'adhésion à l'association. Elles représentent 7 860 euros en 2022.

A.1.2 – Dons, legs et Mécénat

A.1.2.1 Les dons

(en euros)	2022	2021
Dons manuels non affectés	**38 746 090**	**33 738 877**
Dons manuels affectés	**3 913 741**	**9 211 458**
Total dons collectés	**42 659 831**	**42 950 335**

A compter de 2022, ce poste regroupe l'ensemble des dons privés de particuliers collectés par prélèvement automatique, chèque ou virement et lors de manifestations (Course contre la Faim par exemple) ou dans le cadre de produits solidaires (l'opération "Je dej', Je donne").

En 2021, l'évènement Z.Event avait permis de collecter plus de 7M€ de dons des particuliers. Abstraction faite du biais lié à cet évènement en 2021, la collecte 2022 a augmenté de 7%.
En 2022, la collecte affectée est majoritairement en lien avec la guerre en Ukraine.

A.1.2.2 Les legs

Conformément à l'article 431-8 du Règlement ANC n°2018-06, le montant des legs (dans le CROD mais aussi dans le compte de résultat) à considérer est de 2 296K€ puisqu'il est composé des éléments comptables suivants :

	2022	2021
Produits	**Montant en €**	**Montant en €**
Montant perçu au titre d'assurance vie	774 810	875 666
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	1 250 799	1 339 878
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	815 277	477 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 524 144	1 029 334
Charges	**Montant en €**	**Montant en €**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	835 290	475 141
Dotation au dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	9 000	900
Report en fonds reportés liés au legs ou donations	1 225 106	1 311 581
Solde de la rubrique	**2 295 633**	**1 934 256**

A.1.2.3 Le mécénat

(en euros)	2022	2021
Mécénat et partenariats non affectés	**570 282**	**1 657 035**
Mécénat et partenariats affectés	**399 062**	**3 719 373**
Autres fonds privés	**969 343**	**5 376 407**

La baisse en 2022 a deux explications principales : le challenge n'est plus une activité de mécénat mais une activité lucrative. De plus en 2021 nous avions eu l'évènement de collecte Z Event qui avait généré près de 2 862K€ de mécénat affectés à nos missions.
Enfin, à compter de 2022, les fondations (676K€) sont dorénavant comptabilisées en contribution financière sans contrepartie.

A.1.3 – Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Ce poste ne comprend plus que les fonds issus de la générosité du public international nous ayant été reversé par le réseau. Il s'élève à 1 218K€ dont 761K€ affectés à la réponse d'Action Contre la Faim à la crise ukrainienne.

A.2 – PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

A.2.1 – Cotisation avec Contrepartie : Non concerné

A.2.2 – Parrainage d'entreprise : Non concerné

A.2.3 – Contribution financière sans contrepartie

Les contributions financières sans contrepartie correspondent à des versements issus de fondations, à l'exclusion des contributions financières du Réseau ACFIN, générées par la générosité du public.

Elles s'élèvent à 2 991K€ en 2022 (contre 2 936K€ en 2021).

A.2.4 – Autres produits non liés à la générosité du public

(en euros)	2022	2021
Autres produits affectés aux Missions Sociales	**3 950 738**	**5 392 883**
Autres produits non affectés aux Missions Sociales	**7 895 461**	**3 084 658**
Produits Exceptionnels	**854 743**	**185 213**
Total Autres Produits	**12 700 942**	**8 662 753**

Les « Autres produits » regroupent les ressources non liées à la recherche de fonds privés ou publics. Ils sont distingués en 3 postes :

- Autres produits liés aux missions sociales : il s'agit notamment
    - Des gains de change et produits constatés sur les missions
    - Des remboursements de charges liées à nos dépenses en missions sociales (par exemple les personnels expatriés travaillant pour les autres sièges (cf. A.1.2))
- Autres produits non affectés aux missions sociales de l'association dont les principales composantes sont :
    - Des gains de change et opérations de couverture de change du siège
    - Des Remboursements de charges par des tiers (par exemple le réseau pour l'IDRU cf. A.2.2)
- Les produits exceptionnels

A.3 – Subventions et Autres concours publics

Les « Subventions et autres concours publics » regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations-Unies, États et autres institutions publiques).

Les subventions peuvent être perçues selon deux canaux :
- par le siège d'ACF en France
- ou directement par les bureaux pays

(en euros)	2022	2021
Union Européenne - ECHO	**42 594 506**	**25 333 388**
Union Européenne - DEVCO	**9 680 707**	**25 968 219**
Nations Unies - Unicef	**7 850 568**	**6 116 943**
Nations Unies - Autres	**9 585 417**	**8 992 063**
Gouvernement américain	**72 091 511**	**50 030 204**
Gouvernement français	**23 722 107**	**22 816 334**
Gouvernement suédois	**36 560 971**	**32 018 317**
Gouvernement britannique	**22 376 373**	**18 036 049**
Gouvernement canadien	**11 236 869**	**7 472 552**
Gouvernement suisse	**1 594 199**	**2 033 729**
Gouvernement allemand	**11 013 262**	**7 834 865**
Gouvernement hollandais	**1 357 858**	**299 946**
Gouvernement Irlandais	**2 542 776**	**1 825 121**
Autres gouvernements et institutions publiques	**2 645 748**	**2 363 832**
Total Subventions & Autres concours publics	**254 852 873**	**211 141 560**

Les fonds bailleurs d'ACF augmentent sensiblement (+43,7 M€) entre 2021 et 2022, accompagnant ainsi la hausse de notre volume opérationnel sur la même période. Les fonds de la coopération américaine sont la première source de financement d'ACF, passant de 50 à 72 M€ sur la période, tandis que les fonds européens (Urgence et Développement) restent stables au global ; il est cependant à noter que la part d'ECHO augmente de 17 M€, en particulier dans les contextes comme l'Afghanistan ou le Tchad, tandis que la part des fonds de développement (DEVCO) baisse sensiblement, du fait de fins de cycles pluriannuels ou de la baisse nette de l'engagement européen dans certaines zones. On peut citer en particulier l'Irak ou le Pakistan dans les pays où la part de DEVCO baisse.
La part des bailleurs américains s'explique par leurs engagements importants en Afrique de l'Ouest, au Nigéria et en Centrafrique en particulier.

Les fonds des gouvernements britannique, canadien, allemand et suédois augmentent en 2022 : +6 M€ pour les fonds suédois dont le partenariat stratégique avec le réseau ACF s'amplifie, + 4 M€ pour les fonds britanniques, +3 M€ pour les fonds allemands et les fonds canadiens. Un fort travail sur la relation stratégique est mené avec ces bailleurs et porte progressivement ses fruits.
La part des bailleurs français est en baisse de 11,8% à 9,9% dans le portefeuille global d'ACF, elle augmente cependant en volume. 2 cycles pluriannuels de programmes de développement se renouvellement en 2022, attestant d'une relation de confiance forte. La part des fonds humanitaires augmente.

Il est enfin à noter que la part de bailleurs moins traditionnels pour ACF comme le gouvernement hollandais augmente d'1 M€ et représente des perspectives pour l'avenir.

Les ratios des subventions pour les activités réalisées directement par ACF France (hors versements des fonds du gouvernement suédois à d'autres organismes - à hauteur de 19,6M€) sont présentés ici :

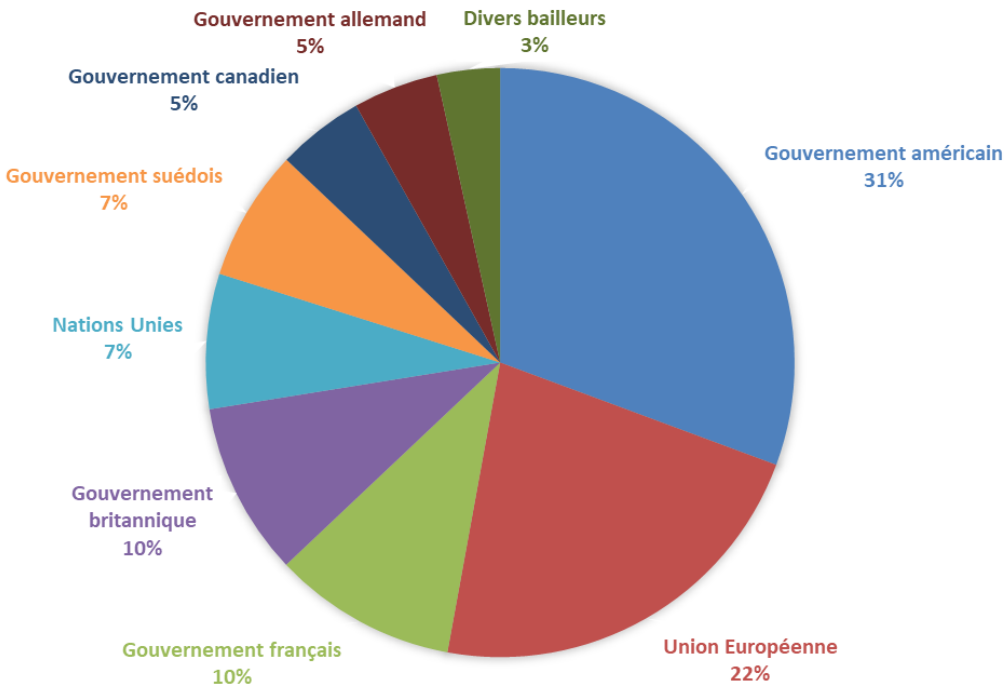

A.4 – REPARTITION DES RESSOURCES PAR ORIGINE

Ce diagramme présente le montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources du Compte de résultat par origine et destination (hors reprises sur provisions et utilisation des fonds dédiés antérieurs).

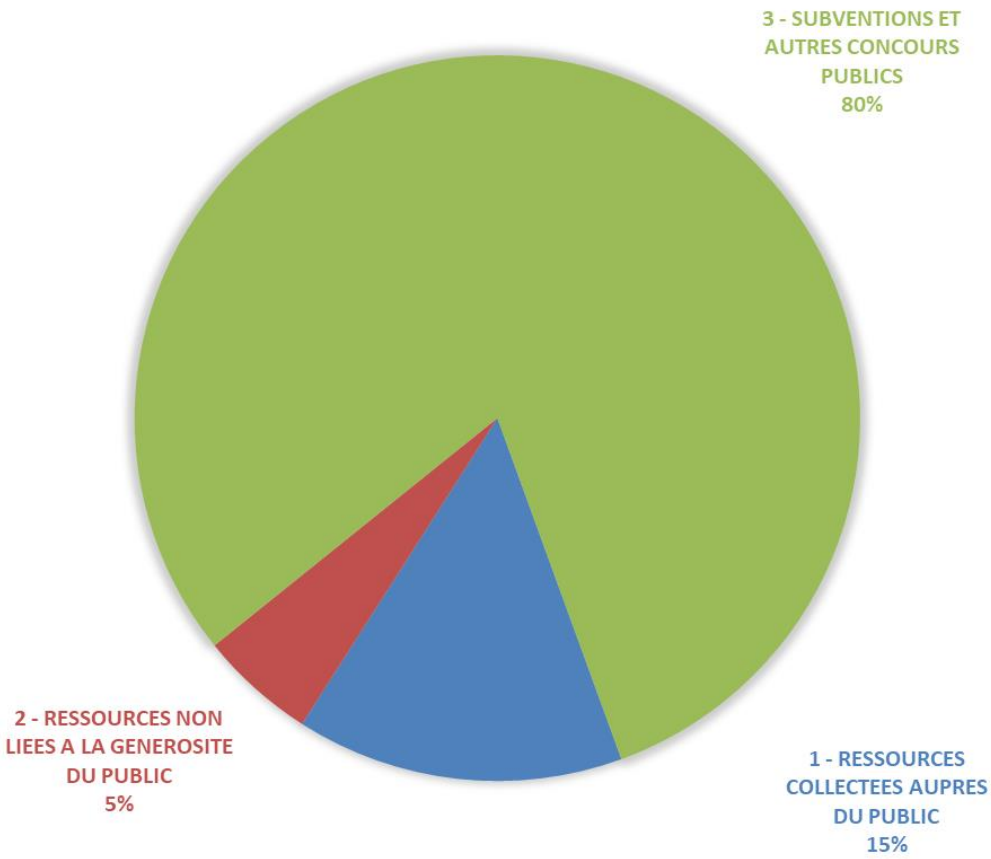

B. Les charges

Les différentes rubriques de charges comprennent à la fois les charges externes (achats, honoraires, déplacements…) et les salaires des personnels affectés à ces rubriques.

B.1 – MISSIONS SOCIALES

Nos missions sociales sont définies dans les statuts de l'Association et explicitées dans son projet associatif. Elles ont pour but de sauver des vies en éliminant la faim par des actions concrètes dans les domaines suivants : la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition; en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. La réponse apportée à la lutte contre la faim s'articule autour de différents domaines d'expertises : nutrition et santé; sécurité alimentaire; eau assainissement et hygiène, santé mentale genre et protection; plaidoyer, gestion des risques et désastres; recherche.

Les dépenses affectées aux missions sociales regroupent l'ensemble des charges engagées pour chacune des missions sociales d'ACF en conformité avec son objet statutaire.

B.1.1 – Missions Sociales réalisées en France

- **Actions réalisées directement**

Les actions réalisées en France regroupent les frais liés à l'organisation des manifestations et opérations de sensibilisation du public ainsi que les dépenses de communication et de publicité si elles ne sont pas associées à des appels aux dons.

La mission France continue son développement tandis que les autres activités sont restées sur des volumes stables.

(en euros)	2022	2021
Mission France	**1 112 669**	**777 559**
Evénements de communication et manifestations	**1 276 015**	**1 181 066**
Communication et publicité	**125 233**	**164 231**
Frais d'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation	**1 775 101**	**1 695 150**
Total Missions sociales réalisées directement en France	**4 289 018**	**3 818 007**

- **Versements à d'autres organismes agissant en France**

Action Contre la Faim ne finance aucun organisme en France.

B.1.2 – Missions Sociales réalisées à l'étranger

(en euros)	2022	2021
Dépenses opérationnelles directes des bureaux pays ACF France	**196 390 194**	**158 803 280**
Autres projets opérationnels	**3 804 192**	**3 689 459**
Support aux opérations	**17 677 111**	**15 589 194**
Personnels expatriés sur missions aux autres sièges	**336 736**	**1 021 650**
Soutien au Reseau International	**730 839**	**958 481**
Subventions pour le financement de programmes des autres sièges	**20 568 309**	**19 190 044**
Partenaires dans les bureaux pays ACF France	**41 504 645**	**41 205 447**
Total Missions sociales réalisées à l'étranger	**281 012 024**	**240 457 556**

Les volumes des partenaires d'Action Contre la Faim France sur ses bureaux pays (ONG locales ou internationales) sont dorénavant positionnés dans les missions sociales réalisées à l'étranger dans la catégorie ''Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant à l'étranger''

- **Actions réalisées directement**

Les Missions Sociales réalisées directement à l'étranger se décomposent en quatre postes :

- **Dépenses Opérationnelles**

Le poste « Dépenses Opérationnelles » comprend les frais relatifs à la réalisation des programmes sur le terrain : ressources humaines présentes sur le terrain, moyens logistiques et achats de matériels et fournitures (nutrition, hydraulique, santé mentale et médicale et sécurité alimentaire).

(en euros)	2022 Volume ACF	2022 Volume Partenaires	2022 Total	2021 Total
Afghanistan	18 783 294	3 566 969	22 350 263	5 185 733
Bangladesh	6 419 871	1 094 243	7 514 113	14 806 369
Projet RESILAC *	801 117	4 460 851	5 261 967	6 800 832
Bureau régional Moyen-Orient	100 264	0	100 264	75 641
Burkina Faso	11 651 241	4 596 553	16 247 794	19 450 346
Cameroun	6 708 022	282 548	6 990 570	5 843 072
République Centrafricaine	12 548 163	30 396	12 578 560	10 103 987
République Démocratique du Congo	22 570 506	9 943 798	32 514 304	30 195 582
Côte d'Ivoire	2 062 187	163 774	2 225 961	2 251 138
Irak	3 427 026	1 179 217	4 606 243	9 025 213
Jordanie	4 199 785	596 024	4 795 808	3 843 550
Libéria	1 920 564	1 006 002	2 926 566	3 989 762
Libye	737 066	26 805	763 871	854 297
Madagascar	12 039 550	1 171 391	13 210 941	9 187 599
Mozambique	3 854 676	165 343	4 020 020	578 553
Myanmar	5 154 272	284 981	5 439 253	3 689 007
Népal	189 019	60 985	250 004	813 003
Nigeria	42 027 760	1 467 507	43 495 267	32 656 368
Pakistan	3 221 420	1 701 190	4 922 610	11 964 341
Sierra Leone	2 047 100	420 644	2 467 744	1 935 372
Tchad	15 548 371	3 864 457	19 412 828	12 796 759
Réponse crise Ukrainienne	7 630 925	2 003 006	9 633 930	0
Yémen	8 066 342	19 144	8 085 486	8 636 300
Zimbabwe	3 076 669	3 726 699	6 803 368	2 867 640
Missions fermées et charges diverses	1 604 984	-327 881	1 277 104	2 458 261
Total Dépenses Opérationnelles	**196 390 194**	**41 504 645**	**237 894 839**	**200 008 727**

** : Projet de Renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires du bassin du Lac Tchad (RESILAC)*

Le volume opérationnel a augmenté en 2022, passant de 200M€ à 238M€ (volumes partenaires inclus) avec des variations importantes entre contextes pays et régionaux.
Les pays où les volumes d'opérations sont très importants et demeurent stables sont le Burkina Faso, la Centrafrique et la République Démocratique du Congo (RDC), où les programmes sont mis en œuvre autour de réponses d'urgences dans des zones d'accès complexe et de réponses de moyen terme pour augmenter la résilience des populations.

Certains bureaux pays accroissent leurs volumes ; au Nigéria, la crise nutritionnelle au Nord s'est amplifiée et explique l'augmentation forte de la réponse dans un contexte au volume opérationnel important. En Afghanistan, les réponses d'urgence ont augmenté fortement du fait de la dégradation forte de la situation humanitaire. La réponse Ukraine est importante et nouvelle dans les dépenses opérationnelles suite au début du conflit en février 2022. Le Tchad, Madagascar, le Mozambique augmentent également leurs dépenses opérationnelles du fait des crises de sécurité nutritionnelle dans certaines zones des pays.

Certains contextes voient leurs volumes et dépenses opérationnels baisser : l'Irak du fait du retrait des bailleurs humanitaires et ce malgré la persistance de besoins d'urgence dans les camps en particulier, le Bangladesh suite à la baisse de financements sur la crise des Rohingyas.

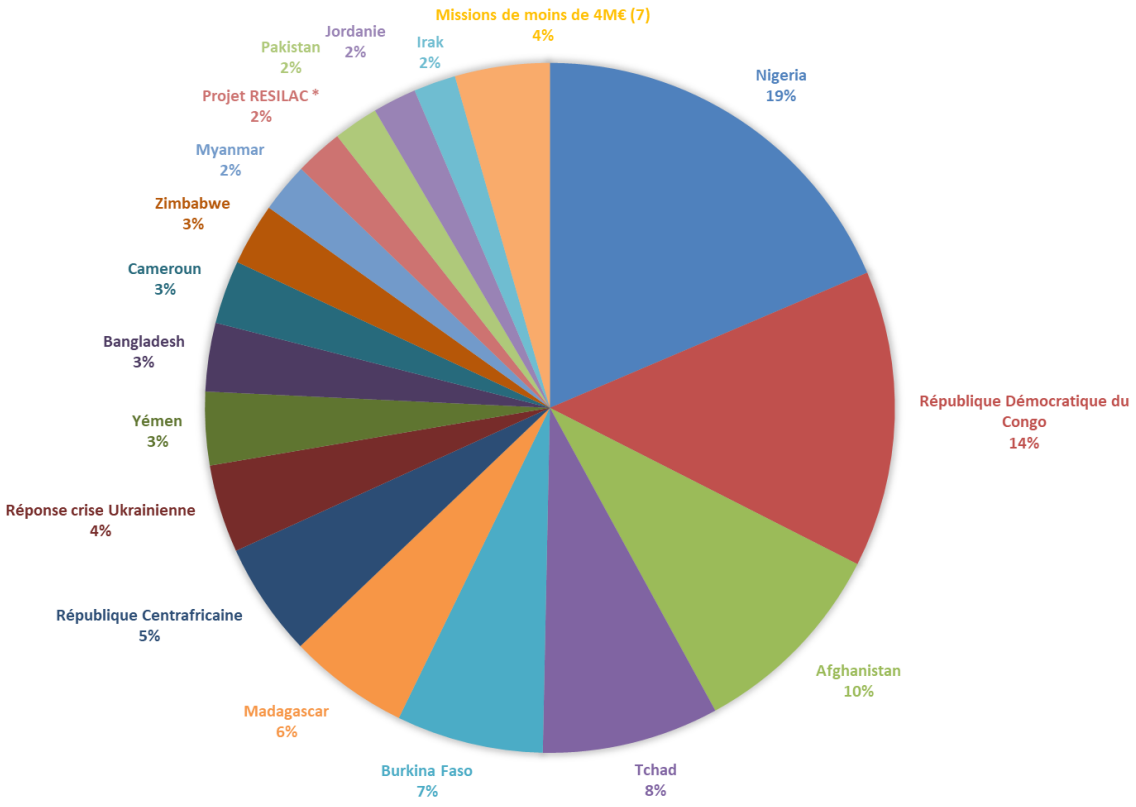

- **Autres projets opérationnels**

Ce poste concerne les projets non directement liés à un pays sur le terrain et financés majoritairement par des bailleurs institutionnels. Il s'agit majoritairement des activités de recherche scientifique et technique ou de plaidoyer qui ont pour objectif d'augmenter et de partager les connaissances à l'international et d'améliorer la qualité des pratiques mises en œuvre au sein des programmes de terrain.

Les volumes des projets financés gérés par le siège sont stables, passant de 3 689K€ à 3 804K€ avec, en particulier, de nouveaux projets en santé mentale, protection, nutrition mais surtout Eau et Assainissement.

- **Support aux opérations**

Ce poste regroupe les frais directs ou indirects du siège relatifs à la gestion et à l'appui des activités des missions sociales réalisées à l'étranger et notamment :

  - Les coûts de suivi, de gestion, de recrutement et de formation des ressources humaines,
  - Les coûts d'appui technique aux opérations et notamment l'expertise en nutrition, sécurité alimentaire et eau/assainissement,
  - La coordination et le pilotage des programmes par les départements opérationnels,
  - Les activités de plaidoyer et de mobilisation,
  - La coordination logistique et la gestion des achats pour les missions,
  - Les frais liés à la gestion administrative et comptable, le contrôle financier des missions et le contrôle interne.

(en euros)	2022	2021
Gestion des Ressources Humaines	**3 768 704**	**3 500 848**
Appui technique aux opérations, recherche scientifique et plaidoyer	**3 404 313**	**3 021 654**
Coordination et pilotage des programmes	**7 245 613**	**6 532 081**
Coordination logistique	**1 946 246**	**1 328 022**
Gestion administrative et financière, contrôle et audit interne	**1 312 235**	**1 206 590**
Total Support aux Opérations	**17 677 111**	**15 589 194**

En 2022, le volume du ''support aux Opérations'' croît pour chaque département du fait du déménagement du siège de Clichy à Montreuil (les coûts généraux sont partagés entre départements).

De plus, la fin des restrictions opérationnelles liées à la situation sanitaire mondiale a permis aux départements de se développer, de reprendre les workshops techniques pour répondre de manière qualitative à la croissance opérationnelle mais aussi de développer les outils nécessaires à l'activité.

- **Personnels expatriés sur missions des autres sièges**

Ce poste comprend le coût des expatriés affectés sur des missions gérées par un autre siège du réseau international (le coût est pris en charge et est compensé par un produit affecté aux missions sociales).
Le montant est de 337K€ en 2022 (vs 1021K€ en 2021).

- **Versements à un organisme central ou d'autres organismes**

Ce poste comprend les donations, les subventions et les accords financiers entre ACF France et le réseau international.

(en euros)	2022	2021
Soutien au Reseau International	**730 839**	**958 481**
Subventions pour le financement de programmes des autres sièges	**20 568 309**	**19 190 044**
Partenaires dans les bureaux pays ACF France	**41 504 645**	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	**62 803 793**	**20 148 526**

Le soutien au réseau est en décroissance, la part d'Action Contre la Faim France dans les volumes d'activités du réseau avait décru en 2020.

Les volumes de subventions délégués au réseau sont essentiellement dus au bailleur suédois (cf. Partie B.3 Subventions) dont ACF France est l'interlocuteur mais dont les fonds sont ensuite transférés aux autres sièges.

En 2022, nous présentons dans ce chapitre les volumes délégués à des partenaires sur les pays d'intervention d'Action Contre la Faim France (ils représentaient 41,2M€ en 2021).

B.2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Cette rubrique regroupe l'ensemble des dépenses engagées pour collecter les dons notamment d'origine privée. Toutes les charges relatives à des campagnes de collecte de fonds engagées au cours d'un exercice sont rattachées à cet exercice.

B.2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

(en euros)	2022	2021
Frais d'appel de dons	**9 230 481**	**8 380 108**
Frais de manifestations	**97 899**	**117 725**
Gestion des campagnes et de traitement des dons	**5 923 671**	**5 434 029**
Frais de recherche de mécénat	**737 900**	**1 280 443**
Frais d'appel à la générosité du public	**15 989 950**	**15 212 305**

Les trois premières catégories regroupent l'ensemble des frais relatifs aux appels de dons auprès du grand public : charges directes des opérations (marketing direct, legs, Course contre la Faim pour moitié), frais de suivi et de gestion des campagnes et coûts de traitement des dons. La croissance des coûts en 2022 est liée aux investissements pour développer les dons par prélèvements automatiques mais aussi à la hausse des coûts des courriers (papier, enveloppes…).

Les frais de recherche de mécénat comprennent les dépenses effectuées en vue de récolter des fonds auprès des entreprises. Ces dernières diminuent du fait de la réorientation d'une partie du temps des équipes vers des activités lucratives (cf. A.2.3).

B.2.2 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Depuis 2017, Action Contre la Faim France centralise les coûts de l'unité s'occupant de la recherche de subventions et des relations avec les bailleurs institutionnels. Pour cela, Action Contre la Faim France est soutenue financièrement par l'ensemble du réseau.

Au 31/12/2022, les frais de recherche de subventions s'élèvent à 851 K€ (708K€ en 2021).

B.2.3 – Charges liées aux activités lucratives.

En 2022, Action Contre la Faim France a développé des activités lucratives au sein de son département Communication et Développement (produits partages, Challenge Inter-Entreprises) mais aussi sur le périmètre Logistique et système d'information.
Les charges directes liées à ce périmètre ont représenté 693K€.

B.3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Cette rubrique regroupe les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux du siège d'ACF, aux systèmes d'information ainsi que les charges financières et les charges exceptionnelles.

(en euros)	2022	2021
Coûts de structure et des services généraux du siège	**8 811 513**	**8 198 450**
Frais financiers	**9 545 000**	**2 217 239**
Charges exceptionnelles	**165 783**	**129 545**
Total Frais de Fonctionnement	**18 522 297**	**10 545 235**

Les coûts de structure et des services généraux du siège augmentent en partie du fait des coûts liés au déménagement de Clichy à Montreuil mais aussi à un renforcement des équipes et la reprise des workshops et des manifestations de la vie associative (Agora, Séminaire, Conseil d'Administration) en présentiel.

L'augmentation des charges financières de 7,3M€ s'explique par :
- la réévaluation de nos comptes de trésorerie en devise
- l'impact de change des couvertures financières

Ces charges doivent être analysées au regard des produits financiers qui s'élèvent à 5,3M€ (cf. B.2.4).

B.4 – REPARTITION DES CHARGES PAR DESTINATION (colonne 1)

Ce graphique présente le montant de chaque rubrique d'emploi par rapport au total des emplois du Compte de résultat par destinations (hors dotations aux provisions et reports en fonds dédiés de l'exercice).).

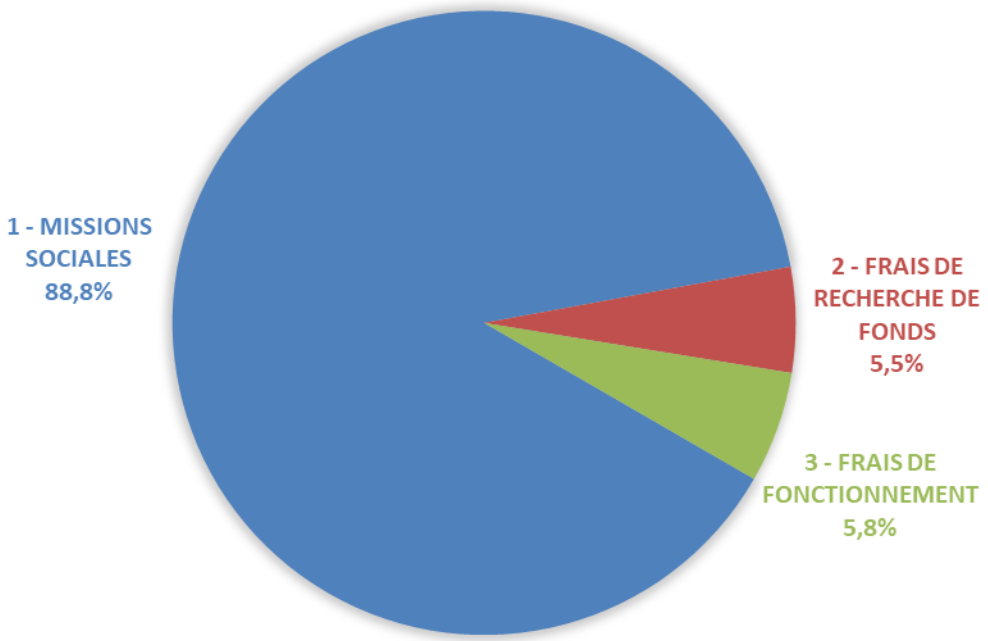

C – LES FONDS DEDIES

Au niveau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD), nous constatons en « utilisation des fonds dédiés antérieurs » l'utilisation des fonds dédiés en lien avec la réalisation de programmes par ACF France sur l'exercice et financés par les fonds dédiés.

Le « Report en fonds dédiés de l'exercice » : la différence entre les montants collectés et affectés en 2022 et l'utilisation qui en a été faite au cours du même exercice.

Les comptes de bilan permettent de faire le lien entre les informations communiquées dans l'annexe au bilan et les mouvements présentés dans le CROD.

3e PARTIE – AFFECTATION PAR EMPLOIS/CHARGES DES RESSOURCES/PRODUITS COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2022

3.1 - METHODE

L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public est le solde correspondant aux emplois qui n'ont pas été financés par des ressources autres que celles de la générosité publique.

3.2 – PRINCIPES D'AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES

3.2.1 – Missions Sociales

Les Missions Sociales sont financées dans l'ordre suivant :

- Par les ressources affectées et utilisées hors coûts indirects facturés (subventions, contributions financières sans contreparties et autres produits affectés aux missions sociales),
- Par le reliquat éventuel des coûts indirects facturés (après affectation sur les frais de fonctionnement),
- Et par la générosité du public.

3.2.2 – Frais de recherche de fonds

Les Frais de Recherche de Fonds sont financés dans l'ordre suivant :

- Par les contributions du réseau international à la Direction des Relations Bailleurs
- Par les produits lucratifs pour les charges lucratives
- Et par la générosité du public.

3.2.3 – Frais de fonctionnement

Les Frais de fonctionnement sont financés dans l'ordre suivant :

- Par les coûts indirects (frais administratifs) facturés aux bailleurs institutionnels dans le cadre de projets
- Au-delà, deux possibilités :
    - Les coûts indirects facturés sont supérieurs aux frais de fonctionnement, le reliquat est alors imputé sur les missions sociales ;
    - Les coûts indirects facturés sont inférieurs aux frais de fonctionnement, le solde est financé par :
        - les autres produits non liés à la générosité du public et non affecté

- si nécessaire par les ressources provenant de la générosité du public.

3.3 – IMMOBILISATIONS

Toutes les immobilisations acquises pour le siège ont été financées par les ressources collectées auprès du public.

3.4 - COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le Compte d'Emploi des Ressources est une extrapolation, dans le but d'en donner une image plus précise, des informations mentionnées dans la colonne ''dont Générosité du public'' du CROD, lesquelles ont été définies en adéquation avec la méthode d'utilisation des ressources décrites ci-dessus.

EMPLOI PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION				RESSOURCES PAR ORIGINE			
EMPLOIS DE L'EXERCICE	38 703 372	34 692 855	35 062 074	RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - MISSIONS SOCIALES				1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	47 150 318	53 525 674	40 538 482
1.1 - REALISEES EN FRANCE	3 898 816	3 818 007	3 266 147				
Actions réalisées par l'organisme	3 898 816	3 818 007	3 266 147	1.1 - COTISATION SANS CONTREPARTIE	7 860	8 734	9 450
Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant en France	0	0	0				
				1.2 - DONS, LEGS ET MECENAT	45 924 807	50 260 998	38 881 959
1.2 - REALISEES A L'ETRANGER	34 804 556	30 874 848	31 795 927				
Actions réalisées par l'organisme (2)	33 144 218	30 233 627	30 836 622	*- Dons Manuels*	*42 659 831*	*42 950 335*	*33 465 980*
Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant à l'étranger (2)	1 660 338	641 221	959 305	*- Legs, donations et assurances-vie*	*2 295 633*	*1 934 256*	*2 574 238*
				- Mécénat	*969 343*	*5 376 407*	*2 841 741*
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	16 419 678	15 618 053	13 236 358				
				1.3 - AUTRES PRODUITS LIES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 217 651	3 255 941	1 647 073
2.1 - FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	15 989 950	15 212 305	12 848 344	Autres produits liés à la générosité du public affectés	761 782	1 036 965	392 336
				Autres produits liés à la générosité du public non affectés	455 869	2 218 977	1 254 737
2.2 - FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES	429 728	405 748	388 014				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0	0	0				
TOTAL DES EMPLOIS	55 123 050	50 310 908	48 298 432	TOTAL DES RESOURCES	47 150 318	53 525 674	40 538 482
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2 - REPRISES DES PROVISIONS			0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 655 741	12 375 836	1 615 929	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	8 425 973	3 175 858	4 209 809
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 202 501	5 985 212	5 166 070
TOTAL	58 778 791	62 686 743	49 914 361	TOTAL	58 778 791	62 686 743	49 914 361
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	7 262 425	13 820 483	19 358 737
				Excédent ou insuffisance de la générosité du public	3 202 501	- 5 985 212	- 5 166 070
				Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 1 708 537	- 572 846	372 184
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 351 388	7 262 425	13 820 483

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020		Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 289 322	1 031 654	0	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 120 781	1 264 263	887 781
- Réalisées en France	*1 289 322*	*1 031 654*	*0*	*- Bénévolat*	*947 236*	*82 705*	*7 270*
- Réalisées à l'étranger	*0*	*0*	*0*	*- Préstations en nature*	*1 171 175*	*1 181 557*	*880 512*
				- Dons en nature	*2 369*	*0*	*0*
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	666 095	232 609	880 512				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FRAIS DE FONCTIONNEMENT	165 363	0	7 270				
TOTAL	2 120 781	1 264 263	887 781	TOTAL	2 120 781	1 264 263	887 781

En 2022, Action Contre la Faim a utilisé 55 123K€ de Générosité du Public pour la réalisation de ses activités et comptabilisé 3 656K€ en fonds dédiés. Cela a été possible grâce aux dons de l'année (47 150K€) mais aussi grâce aux fonds dédiés existants (8 426K€). L'important volume de fonds dédiés existants utilisé est lié à l'utilisation des fonds collectés en 2021 lors de l'évènement Z.Event dont l'utilisation des 10M€ sur 2022-2023 est :

Pays/Région	Description	Réalisé 2022 (en Euros)	Prévision 2023 (en Euros)
Afrique Centrale	Etude sur la transhumance transfrontalière	-	42 075
Afrique de l'Ouest	Renforcement des systèmes de santé en Côte d'Ivoire, Libéria et Sierra Leone	173 916	126 084
Asie	Etude des impacts du changement climatique sur les conditions socio-économiques des femmes et la sécurité alimentaire en Asie	-	15 400
Bangladesh	Délivrance de soins de première nécessité, amélioration du bien-être des ménages/réfugiés les plus vulnérables de Cox-Bazar	510 590	489 410
Burkina Faso	Confluences : Contribuer à la sécurité nutritionnelle des populations vulnérables à travers une approche intégrée nutrition-santé en développant des actions préventives et en proposant des politiques publiques adéquates	103 211	-
Burkina Faso	Programme intégré de diversification de la production et d'amélioration nutritionnelle dans la région des Hauts-Bassins	47 685	125 327
Burkina Faso	Programme intégré de diversification de la production et d'amélioration nutritionnelle dans la région des Hauts Bassins	54 786	205 823
Burkina Faso	Mécanisme de réponse rapide pour les déplacements de populations suite à un choc au Burkina Faso	143 851	886

Pays/Région	Description	Réalisé 2022 (en Euros)	Prévision 2023 (en Euros)
Cameroun	Programme de poursuite des engagements pour la résilience à l'Extrême-Nord Cameroun	54 987	70 013
Cameroun	Projet d'appui en santé primaire, santé mentale et nutrition dans le département du Logone et Chari	171 783	78 217
Cameroun	Projet de veille, évaluations, coordination humanitaire et assistance en besoins essentiels aux personnes affectées par les crises liées aux conflits armés, aux aléas climatiques ou à une épidémie à l'Extrême-Nord du Cameroun	17 167	65 333
Côte d'Ivoire	Renforcement et préparation de la mission Côte d'Ivoire	143 000	-
Côte d'Ivoire	Accompagnement de jeunes entrepreneurs en agriculture urbaine et biologique	146 357	18 643
Irak	Amélioration de la sécurité alimentaire à Basra par la promotion d'une agriculture durable	206 196	193 804
Irak	Amélioration des infrastructures d'hygiène, eau et assainissement et leurs management par le biais d'un système de détection des fuites innovant et un support dans les écoles à Basra	-	70 000
Jordanie	Eau/Hygiène/Assainissement dans le camp d'Azraq	39 170	660 830
Libéria	Renforcement des systèmes de santé au Libéria	15 015	-
Libye	Eau et promotion de hygiène dans l'Est de la Libye	43 809	148 191
Madagascar	Contribution à la sécurité nutritionnelle par l'amélioration de la prise en charge des victimes de la sous-nutrition (développement d'actions préventives et politiques publiques adéquates)	114 686	-
Madagascar	Projet d'appui à la résilience et aux réponses aux crises dans le sud ouest de Madagascar	59 517	-
Madagascar	Programme d'appui à la sécurité nutritionnelle en milieu urbain à Antananarivo	-	100 000
Mission France	Mise en place de la stratégie d'intervention 2021-2025	330 000	-
Mission France	Complément de mise en place de la stratégie d'intervention 2021-2025	90 000	-
Mission France	Améliorer le bien-être des personnes exilées affectées directement ou indirectement par la crise ukrainienne (Ile-de-France)	5 114	154 886
Moyen-Orient	Support spécial contextes complexes auprès de certains bureaux pays d'ACF au Moyen-Orient (Yémen, Irak, Libye, Jordanie) - 2022	800 392	-
Moyen-Orient	Support spécial contextes complexes auprès de certains bureaux pays d'ACF au Moyen-Orient (Yémen, Irak, Libye, Jordanie) - 2023	-	1 044 707
Multi-pays	Support spécial contextes complexes auprès de certains bureaux pays d'ACF - 2023	-	55 805
Myanmar	Réponse d'urgence en matière d'hygiène/eau/assainissement et santé mentale/soins auprès de personnes déplacées dans la Région de Sagaing	199 283	50 717
Népal	Renforcement des moyens de subsistance par la promotion de la culture d'espèces négligées	132 057	17 943
Népal	Accès à des services améliorés en amont du bassin de la rivière Trishuli	4 827	87 173
Nigéria	Mise à disposition d'alimentation thérapeutique prête à l'emploi pour l'amélioration de la prise en charge des enfants en malnutrition aigüe et sévère dans l'état de Sokoto	121	126 563
Pakistan	Programme pour l'amélioration de la nutrition dans la Région du Sindh	-	34 476
Pakistan	Réponse d'urgence des communautés affectées par les inondations	55 543	54 457
Pakistan	Réponse d'urgence intégrée en eau/hygiène/assainissement, santé, nutrition et santé mentale à destination des populations affectées par les inondations dans la Région du Sindh	12 254	-
République Centrafricaine	Aide alimentaire d'urgence et soutien psychologique à destination des personnes déplaces, rapatriés, et communautés hôtes dans le Nord Ouest	93 458	-
République Centrafricaine	Appui et renforcement du système de santé à Bangui en République Centrafricaine	374 354	135 646
République Centrafricaine	Projet d'appui à la relance agricole et à la filière semencière en République Centrafricaine	451 032	-
République Centrafricaine	Réponse d'urgence aux communautés affectées par des crises en République Centrafricaine	10 116	254 767
République Démocratique du Congo	Projet de résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province d'Ituri	57 316	27 321
République Démocratique du Congo	Efficacité de la réduction de l'alimentation thérapeutique prête à l'emploi au cours du traitement de la malnutrition aigue et sévère	37 055	36 650
Sierra Leone	Promotion du potentiel de la chaîne de valeur de l'arachide dans le district de Moyamba	330 000	-
Tchad	Contribuer à la sécurité nutritionnelle des populations vulnérables à travers une approche intégrée nutrition-santé en développant des actions préventives et en proposant des politiques publiques adéquates	-	60 000
Tchad	Réponse d'urgence aux populations de la province de N'Djamena affectées par les inondations	7 045	82 955
Yémen	Support aux infrastructures de santé dans le district de Khanfar, gouvernorat d'Abyan	-	32 293
Yémen	Support nutrition et santé au Yémen	205 000	-
Yémen	Réduction de la malnutrition et la morbidité au Yémen (visant spécifiquement femmes/enfants)	184 520	-
Zimbabwe	Renforcement de la chaîne de valeur de la volaille pour la diversification des moyens de subsistance des habitants des districts de Chiredzi et de Mwenezi	113 670	76 330
	Total	5 538 881	4 742 726

Il est important de noter que la stratégie d'Action Contre la Faim d'utiliser la Générosité du Public comme expliquée dans la 3e partie implique une diminution de sa part dans les fonds associatifs. Celle-ci est compensée en partie par la capitalisation des autres produits non utilisés (majoritairement des produits financiers cf. B.2.4)

Les fonds dédiés sont composés de générosité du public à hauteur de :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	**14 432 608**	**5 232 630**
(-) Utilisation	8 425 973	3 175 858
(+) Report	3 655 741	12 375 836
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**9 662 376**	**14 432 608**